

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

24 ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1881

Avis importants -- Legs Bourdier Emile

Au sujet d'un legs fait à la Société pour la continuation des Œuvres spirites d'Allan-Kardec, nous avons reçu un grand nombre de lettres et bien des interrogations; sur ce sujet, on a dit des choses insensées, d'autant plus que la presse française et celle des quatre parties du monde s'en étaient emparées pour commenter cet incident avec plus ou moins de malveillance et, puisqu'il s'agissait des spirites, déclarer qu'il y avait captation.

A Paris, un journal magnétique dont le Directeur fut, *pour cause*, consigné à la porte de nos séances, a cru, le pauvre homme, faire une action méritoire, en insérant dans sa feuille le récit fantaisiste et mensonger du journal *le Rappel*; cependant, Victor Hugo, qui inspire cette feuille, croit au monde des Esprits, à la pluralité des existences, et M. Vacquerie, son rédacteur en chef, est médium, ce qu'il avoue dans *Les Miettes de l'histoire*.

Nous plaignons ceux qui insèrent de pareilles insanités; nous déplorons que, parmi les magnétistes, il y ait des hommes sans caractère, si peu intelligents, et dont l'éducation laisse tant à désirer puisqu'ils emploient de tels moyens.

La simple vérité est que nous n'avions pas l'honneur de connaître M. E. Bourdier; son testament nous imposait la condition d'imprimer un ouvrage spirite dont il était l'auteur; M. Bourdier n'avait ni ascendant ni descendant.

A l'ouverture des scellés, nous constatâmes avec le juge de paix, son greffier, le notaire, les avoués, le commissaire-priseur, que ce rentier, qui avait une maison avec jardin à Brunoy, n'avait plus de valeurs en portefeuille; qu'étaient-elles devenues? mystère.

Restait la maison de Brunoy, cotée 15,000 fr.; nul ne nous fit opposition; de droit, nous étions héritiers *pour imprimer une œuvre*; le Président de la 1^{re} chambre refusa absolument de nous envoyer en possession parce que nous étions une Société spirite,

Septembre 1881

et qu'il ne savait pas ce qu'il y avait derrière nous; notons bien que la commune de Brunoy qui connaissait les faits, n'avait pas bougé, que l'appeler en contestation, c'était soulever un procès qui nous coûterait des milliers de francs; cependant, nous n'avons pas hésité devant un droit qu'on nous discutait, et que nous voulions pour l'avenir bien indiscutable.

Il y avait là une nouvelle question de droit, qui n'avait pas subi l'épreuve des controverses judiciaires, cela passionnait les juges et les avocats.

Deux ans après, l'affaire a été jugée à trois reprises différentes; à la 4^e audience de la 1^{re} chambre, le jugement que nous insérons *in extenso*, ci-après, établit que nous pouvons recevoir des legs, et ce droit a été si nettement déterminé qu'il n'y a pas eu d'appel. Nous gagnons notre procès, et cependant nous sommes condamnés à payer les frais; la Société spirite a bel et bien été obligée d'appeler Brunoy malgré elle.

De la fameuse maison de Brunoy, abandonnée depuis deux ans et demi, dont le jardin est plein d'herbes folles, que restera-t-il après avoir payé : notaire, juge de paix, avoués, commissaire-priseur, procès, levée du jugement, avocat, administrateur judiciaire pendant deux ans, onze et demi pour cent à l'Etat sur la valeur brute du legs, maison qu'il faut réparer complètement? Que devient la célèbre captation de par les commentaires si injustes de la grande et de la petite presse?

Il est vrai, nous ne sommes point une Société comme les autres, nos actionnaires sont des personnes très étranges, jugez-en : M. E. Bourdier avait une parente, digne dame sans fortune; le jour de l'ouverture des scellés, la Société lui a offert 2000 fr. si elle avait gain de cause; nous avons tenu notre parole. Il est peu probable que la commune de Brunoy eût fait de même. Ensuite, au *Vieux-Château* (Aisne), où Mlle Verenet et Jean Macé ont transplanté depuis 1871, la maison d'éducation pour demoiselles qu'ils avaient à Béblenheim (Alsace), on demandait une personne de confiance, libre, instruite, respectable; nous avons présenté notre protégée qui, actuellement, est dans cette maison si universellement estimée et respectée, et d'où il ne sort que des jeunes filles accomplies; la parente de M. E. Bourdier y sera heureuse, et assez largement appointée.

Nos actionnaires ne ressemblent pas à ceux des autres Sociétés ils ont aussi cette originalité, l'horreur du dividende; vous les ave,

tous, chers lecteurs, notre Société a dû, pour exister pendant 99 ans, être anonyme et à capital variable de 42,000 fr., comme l'exige la loi de 1867 sur les sociétés; eh bien, nos membres font le transfert de leurs actions de 500 fr., à l'endos des sus-dites actions (qu'ils ne détachent pas de leur souche), à l'être moral et impersonnel, la Société, qui doit survivre à ses créateurs; nous avons tous voulu, de concert avec madame Allan-Kardec, établir que l'intérêt personnel n'était ni notre but, ni notre règle.

Que demain nous mourions, nos ascendants ou nos descendants n'ont rien à réclamer à la Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan Kardec. A la réunion générale de chaque année, s'il y a un bénéfice, il est porté, intégralement, à la caisse de réserve pour la propagande; s'il y avait déficit, nous payerions la différence.

Des correspondants, mus par une bonne pensée, sans doute, désiraient savoir ce que nous faisons des dons qui nous sont adressés, si nous n'en augmentions pas notre capital social; nous ne comprenons guère le sens de pareilles demandes! Ily a bientôt 4 ans, nous étions, 7, rue de Lille, avec une location de 1400 fr.; ces correspondants trouvaient que nous étions trop modestement placés pour une Société centrale, que nous ne pouvions recevoir convenablement ni eux-mêmes, ni les étrangers.

Lors de la dernière exposition universelle, pour faire droit à ces remarques qui semblaient justes à tous, pour ne pas piétiner sur place, pour recevoir dignement les spirites venus de toutes les parties de notre globe, nous avons pris un grand appartement de 7,000 fr., qui contient une vaste salle pour 200 à 300 personnes; nous dûmes, alors, faire un pressant appel à nos amis et F. E. C., et chose qui fait penser, les petits, toujours dévoués, nous envoyèrent leur obole, les conseillers, qui devaient tout aplanir, se tinrent à l'écart, ou firent relativement de bien petits efforts pour la cause qui leur est si chère!

Les donataires, les humbles qui nous ont secondés, qui ont entendu alléger nos charges si lourdes et nous convier à envoyer gratuitement des ouvrages aux groupes qui nous demandent des volumes; ou qui n'en peuvent acheter, jugeront sévèrement sans doute, ces hommes qui, sous des influences malsaines, ont osé croire que les actionnaires si désintéressés de notre Société, auraient cette infamie d'augmenter leur capital social avec les oboles de nos amis dont le résultat modeste atteint à peine le but

pour lequel elles sont envoyées. Notre maison est de verre, Dieu merci, et nos livres tenus par un comptable expert.

Nos sociétaires ne sont pas immortels ; quelques-uns se retirent pour prendre du repos dans leur famille, un seul a été éliminé, et, quoique le transfert de son action à l'être moral impersonnel fut fait, on lui rendit 500 fr. plus les intérêts. Une augmentation de capital, entraîne le changement des statuts par devant notaire, l'impression de ces statuts modifiés, frais de timbre et dépôts etc; or, si l'on a des actions libres à placer, pourquoi augmenterait-on son capital social? Serait-ce pour jouer au trompe l'œil!!! Ce serait déloyal.

Les curieux que nous nous plaisons à satisfaire, ont cependant parfois une mauvaise notion de leurs devoirs; quelques-uns doivent à la Société des sommes relativement assez fortes, et ne se gênent pas le moins du monde depuis cinq ans et plus, sans songer que si tous les spirites suivaient leur exemple, notre Société aurait vécu depuis longtemps.

Ainsi des membres honorables de notre Société, tels que MM. Guilbert et Vanderyst etc, ont eu la main forcée par des spirites, libraires de province, auxquels notre Société fit des dépôts, d'une valeur de 500 fr. à 1500 fr.; nous avons tout perdu pour les uns, obtenu un prélèvement dérisoire pour les autres; bon nombre d'abonnés qui doivent payer leur Revue au 1^{er} janvier, nous écrivent, lorsque les cahiers ne leur arrivent plus, que nous pourrions avoir des égards pour d'anciens spirites, estimables et solvables; nous sommes obligés de continuer l'envoi des revues mensuelles, et trop souvent ce sont des abonnements perdus.

Il faut l'avouer, l'éducation de bien des F. E. C. n'est pas faite; comme l'argent dû, fait toujours naître la noire calomnie, l'administrateur P. G. L., est chargé de tous les méfaits par ces irréguliers; cependant, depuis 12 ans, lui et sa compagne qui n'est pas rétribuée, se lèvent à 5 heures du matin et se couchent trop souvent à minuit; le gain mensuel suffit très modestement aux besoins quotidiens de la famille, ils ne s'en plaignent pas.

La noire calomnie n'a pas manqué, non plus, au laborieux et intègre Allan-Kardek; elle lui avait donné une terrible maladie, *l'Anévrisme au cœur* qui l'a emporté. Que de gens se disent spirites et ne sont que les pires ennemis du spiritisme!

Ces vérités sont pénibles à écrire, mais faut-il une bonne fois les faire connaître; amis de la province, lorsque vous recevrez

des visiteurs qui ne vous apporteront pas nos lettres, qui auront, la parole emmiellée, abondante, et iront de groupe en groupes semer le mauvais conseil sous l'apparence du bien, écarter-les de vous comme s'ils étaient de faux frères; ces voyageurs ont désolé le Maître vénéré de son vivant, contribué à abrégé ses jours et se disent aujourd'hui, *inspirés par lui!* ils veulent en faire un infailible, ce dont il avait appréhension et horreur.

S'ils vous disent qu'à Paris tout est désuni, sachez qu'ils vous trompent et prêchent la discorde pour chercher à l'allumer; les médisants et les calomniateurs doivent être exclus de la grande famille des spirites.

Avant de lire et méditer le jugement rendu par la 1^{re} chambre, sur le legs Emile Bourdier, nous prions nos amis de se rappeler que, il y a quelques années, certains tribunaux admettaient ceci : « les spirites étant hallucinés, ne peuvent tester, puisqu'ils ne sont pas responsables de leurs actes. »

Nous avons fait un grand pas en avant; notre Société reçoit les legs faits par des spirites, et elle peut leur assurer, qu'il sera fait de ces legs l'emploi que le testateur aura fixé, le désintéressement absolu des actionnaires en est la garantie certaine.

LE DROIT, journal des tribunaux, du 31 mars 1881

JURIDICTION CIVILE

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1^{re} chambre).

Présidence de M. Boulanger.

Audience du 30 mars 1881.

LE SPIRITISME ET LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES. — LEGS UNIVERSEL AU PROFIT DE CETTE SOCIÉTÉ. — DEMANDE EN DÉLIVRANCE. — INTERVENTION DE LA COMMUNE DE BRUNOY, LÉGATAIRE UNIVERSELLE SUBSTITUÉE. — DEMANDE EN NULLITÉ DU LEGS UNIVERSEL. — DROIT POUR UN LÉGATAIRE UNIVERSEL FORMANT UNE DEMANDE EN DÉLIVRANCE D'APPELER EN CAUSE UN LÉGATAIRE SUBSTITUÉ.

Un légataire universel peut appeler à l'instance en délivrance des légataires universels substitués et autres ayants droit qui pourraient critiquer son titre.

Les Sociétés régulièrement organisées constituent des personnes morales distinctes des associés eux-mêmes capables de recevoir par donation entre vifs ou par testament. Si cette règle a été parfois mise en doute en ce qui concerne les Sociétés civiles, elle a tou-

jours été reconnue comme certaine à l'égard des Sociétés commerciales.

Ainsi jugé dans les circonstances de fait que nous avons fait connaître dans notre numéro du 17 mars dernier et que rappelle d'ailleurs suffisamment le texte du jugement suivant, rendu sur les plaidoiries de M^e LACHAUD, avocat de M. Leymarie, demandeur; de M^e CHAMPETIER DE RIBES, avocat de la commune de Brunoy, défenderesse, et sur les conclusions conformes de M. l'avocat de la République QUESNAY DE BEAUREPAIRE.

« Le Tribunal,

» Attendu que Emile Bourdier est décédé à Paris le 1^{er} avril 1879, laissant un testament ainsi conçu :

« J'institue pour mon légataire universel la Compagnie dite
» Société des Sciences psychologiques, à la charge par elle de
» faire tirer une reproduction de mon ouvrage *les Rudiments*
» *spirites* au moins tous les deux ans. Son siège social est rue des
» Petits-Champs, passage des Deux-Pavillons, et son directeur
» actuel, M. Leymarie. Dans le cas où nos lois s'opposeraient à
» mes volontés, je lègue tous mes biens, meubles et immeubles,
» à la commune de Brunoy (Seine-et-Oise), à charge par elle
» de faire une création utile.

» Paris, 20 février 1879. »

» Attendu que Leymarie agissant au nom et comme administrateur général de la Société des sciences psychologiques, dont le siège est à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, passage des Deux-Pavillons, ladite Société constituée suivant acte reçu par M^e Vassal, notaire à Paris, le 25 juillet 1869, sous la dénomination : « Société anonyme à part d'intérêts et à capital variable de
» la Caisse générale et centrale du spiritisme, » puis postérieurement sous la dénomination de : « Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan-Kardec, » a fait assigner, suivant exploit du 27 novembre 1879 : 1^o le maire de Brunoy, comme représentant la commune de Brunoy, légataire universelle substituée; 2^o M. Bourdier, héritier en ligne collatérale du *de cujus*, aux fins d'envoi en possession de la succession Bourdier;

» Attendu que la commune de Brunoy demande sa mise hors de cause en tant que défenderesse à la demande en délivrance de legs universel, mais qu'elle déclare intervenir au débat comme appelée à recueillir la succession Bourdier, en qualité de légataire universelle substituée; qu'elle conclut en cette qualité à ce que le

legs universel renfermé dans le testament du 20 février 1879 au profit de la Société des sciences psychologiques soit déclaré nul et de nul effet; que l'héritier du sang déclare s'en rapporter à justice sur la demande de Leymarie et sur celle de la commune de Brunoy;

» Sur la demande de mise hors de cause :

» Attendu que le légataire universel peut appeler à l'instance en délivrance les légataires universels substitués et autres ayants droit qui pourraient critiquer son titre, que la contestation soulevée par la commune de Brunoy, déclarant intervenir au débat, prouve que sa mise en cause était légitime et opportune;

» En ce qui concerne la nullité du legs universel;

» Sur le moyen tiré de ce que la Société dont Leymarie est administrateur général ne serait pas suffisamment désignée par le testament du 20 février 1879:

» Attendu que Leymarie justifie de la fondation d'une Société dite *Caisse centrale du spiritisme*, et de sa transformation en Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan-Kardec, que la régularité des actes constitutifs de cette Société n'est pas contestée;

» Attendu qu'il n'est pas douteux que ladite Société ne fût celle qu'Emile Bourdier a instituée sa légataire universelle; qu'en effet cette Société était généralement connue sous le nom de Société des sciences psychologiques, et que les prospectus, catalogues, qu'elle répandait dans le public, les factures qu'elle délivrait portaient en tête ces mots « sciences psychologiques »; que, d'un autre côté, elle avait pour objet principal de répandre les idées spirites auxquelles Bourdier apportait une foi aveugle; qu'elle dirigeait la librairie qui devait éditer l'ouvrage dont Bourdier imposait dans son testament la reproduction, comme condition du legs par lui fait; qu'enfin la désignation du siège social et du directeur dans le testament ne laissent aucune incertitude sur l'identité de la légataire désignée, avec la Société dont Leymarie est l'administrateur;

» Sur le moyen tiré de ce que la Société légataire ne serait qu'une association secrète, ayant pour but une propagande spirite :

» Attendu que la Société légataire a une constitution régulière; que rien ne prouve qu'elle dissimule une association secrète; que son but, il est vrai, aux termes de l'art. 1^{er} des statuts, est de faire

connaître le spiritisme; que si certaines idées et certaines pratiques, dites spirites, peuvent inspirer un légitime éloignement, le spiritisme en lui-même, en tant qu'il appellerait l'attention publique sur certains phénomènes psychologiques, ne saurait entraîner la nullité d'une Société organisée pour favoriser l'étude de ces phénomènes; que, d'ailleurs, l'objet réel de la Société (art. 5 des statuts) paraît être l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, avec le droit d'éditer certains ouvrages; que, sous ce rapport, la Société avait un objet licite; qu'elle fonctionne régulièrement;

» Sur le moyen fondé sur l'incapacité de la Société dite Société pour la continuation des œuvres d'Allan-Kardec de recevoir par testament :

» Attendu que les Sociétés régulièrement organisées constituent des personnes morales distinctes des associés eux-mêmes et capables d'avoir des droits propres; que si cette règle a parfois été mise en doute en ce qui concerne les Sociétés civiles, elle a toujours été reconnue comme certaine à l'égard des Sociétés commerciales; que dès lors ces Sociétés ayant la personnalité civile ont la jouissance et l'exercice de tous les droits civils compatibles avec leur nature; qu'elles peuvent acquérir et posséder; qu'aux termes de l'art. 902 du Code civil, elles peuvent négocier soit par donation entre vifs, soit par testament;

» Attendu que si l'art. 910 du Code civil soumet l'efficacité des dispositions entre vifs ou testamentaires faites au profit des hospices et des établissements d'utilité publique à l'autorisation administrative, cet article suppose la capacité de recevoir aux personnes morales qu'il désigne; que par des raisons d'ordre public faciles à comprendre, il soumet seulement les libéralités qui lui sont faites au contrôle et à l'autorisation du gouvernement;

» Attendu que si la capacité indéfinie de recevoir peut présenter certains inconvénients en ce qui concerne les Sociétés anonymes soustraites, depuis 1867, à la tutelle administrative, ces inconvénients, qui trouveraient, d'ailleurs, leur limite dans les prescriptions d'ordre public, sont les conséquences du régime de liberté inauguré par le législateur;

» Attendu en ce qui concerne les dépens, que les frais d'envoi en possession d'un legs universel sont à la charge de la succession;

» Par ces motifs,

» Donne acte à Bourdier de ce qu'il s'en rapporte à justice sur la demande de Leymarie, ès noms, et sur la demande de la commune de Brunoy;

» Dit qu'il y a lieu de mettre hors de cause la commune de Brunoy;

» Déboute ladite commune de sa demande en nullité du legs universel renfermé dans le testament d'Emile Bourdier, à la date du 20 février 1867, au profit de la Société demanderesse;

» Déclare au contraire Leymarie ès noms, bien fondé dans sa demande en délivrance dudit legs, l'envoi en possession pleine et entière de la succession d'Emile Bourdier;

» Dit que les dépens resteront à la charge de la succession, sauf ceux de la commune de Brunoy, contestante, qui resteront à sa charge personnelle. »

Les nouveaux convulsionnaires

Besançon, 18 juillet. — Tous les membres d'une famille de l'un des villages du territoire de Belfort viennent d'être successivement atteints d'une hallucination chronique dont les accès se manifestent par des excentricités voisines de la folie rappelant les convulsionnaires.

Ces gens, hommes, femmes et enfants, s'imaginent être poursuivis par le diable, poussent des cris de détresse, se livrent à des gestes et à des contorsions désordonnés, la nuit, parcourent leur maison en sautant dans les chambres et les escaliers, allument des chandelles et marchent en procession en récitant des litanies et en priant.

« Le diable habite notre maison, » disent-ils à tout venant.

Il y a quelques jours, toute la famille abandonna le logis et s'en fut demander asile dans un village voisin, où un particulier voulut bien les recevoir par compassion. Ils s'y conduisirent assez raisonnablement le jour, en prétendant toutefois qu'ils étaient en butte aux persécutions du démon, et attribuant le fait aux malélices que des ennemis exerçaient contre eux.

A minuit ils se levèrent et se livrèrent à leurs habituelles excentricités, ce qui obligea le propriétaire à les renvoyer de chez lui.

Ces malheureux sont rentrés dans leur domicile ; ils continuent à éprouver les atteintes du mal extraordinaire dont ils sont affligés.

Les médecins du pays ont été consultés et sont tombés d'accord sur ce fait, que cette maladie présente tous les symptômes de ce qu'on appelait autrefois la manie convulsionnaire et non la possession du démon ; mais ils sont assez embarrassés pour trouver un remède à ce mal singulier, dont les cas sont devenus d'une extrême rareté.

NOTA. — Ces pauvres médecins, bourrés de préjugés, se garderont bien de mettre la main dans ces choses dont ils ne comprennent pas le premier mot ; si l'un d'eux, plus courageux, parle, parce qu'il a compris qu'il y avait en dehors de nous des forces spirituelles, immédiatement l'*esprit de corps*, si puissant, lui ferme la bouche et il obéit pour ne pas être déconsidéré et ruiné.

Et la sottise humaine se perpétue aux dépens de la vérité, et au bénéfice des hommes qui exploitent cette ignorance.

Hommes de toutes les universités, de toutes les académies, comment expliquerez-vous aussi le fait suivant, vous qui ne reconnaissez que la puissance de la matière, et faites fi de l'élément spirituel qui régit tous les phénomènes corporels ?

L'Armorique de Saint-Brieuc, qui a inséré ce qui suit, a trouvé cette belle réflexion, digne de M. de la Palisse : « En somme, voilà un curieux sujet d'études pour les savants. » Autant valait avouer de suite, que, s'il n'était pas curieux, il aurait de même les honneurs du silence. Le Spiritisme seul portera le jour dans toutes ces ténèbres voulues, commandées, honteuses, faites par les savants.

« *L'Armorique de Saint-Brieuc* parle d'une famille de Plédran dont les sept enfants sont atteints d'une si singulière maladie que les braves femmes s'imaginent se trouver en face de possédés. La famille M... est digne de toutes les sympathies, dit ce journal,

Plusieurs médecins ont étudié le cas, sans pouvoir le résoudre. La possession n'est pas continuelle, il y a des périodes de calme. Ces accès sont surtout produits par les excitations étrangères ; au repos ces enfants sont inoffensifs ; mais, si on les agace, ils prennent alors des allures sauvages.

On en a vu jusqu'à quatre dansant sur le faîte d'une cheminée. Une personne, digne de foi, a vu la grande fille (16 ans), poussée

par une force surnaturelle, descendre sans crainte dans un puits, se tremper dans l'eau et remonter en se tenant aux parois comme un singe. Les sept enfants font des tours extraordinaires; les périodes d'excitation qui se produisent aussi bien de jour que de nuit durent environ deux heures,

En somme, voilà un curieux sujet d'études pour les savants. »

L'entre-filet de l'Armorique a été reproduit par tous les journaux de la France et de l'étranger. Là il n'ont rien trouvé, ils ont enregistré simplement.

Spiritisme et sociologie

Souvent nos correspondants nous demandent des choses contraires; quelques-uns voudraient que la *Revue spirite* ne s'occupât jamais de sociologie, toutes questions ayant trait à cet ordre d'idées, ne regardant pas le spiritisme; patienter, prendre les choses telles qu'elles sont, suivre l'enseignement de l'Évangile, telle devrait être notre règle générale, hors de laquelle il n'y aurait point de salut.

La grande majorité des spirites, la pluralité de nos correspondants, trouve au contraire que nous piétinons sur place, que, de l'étude de nos doctrines, ressort, nécessairement, logiquement, cette vérité, que rien ne doit être étranger aux vrais spirites; le mouvement des idées modernes, par l'instruction, l'éducation, doit être notre objectif et nous conduire paisiblement à la conquête des grandes idées d'association préconisées par Jésus et ses premiers disciples. « Tertullien, écrivent-ils, trois cents ans après Jésus-Christ et sous la persécution de Sévère, disait, dans sa mémorable défense, que : Les chrétiens n'adoraient qu'un seul Dieu (il n'était pas alors question de Trinité), qu'ils vivaient en commun et partageaient leurs biens. » Ce qui est bien de la sociologie, ajoutent nos correspondants.

Pour faire droit à toutes les opinions, nous insérons aujourd'hui la lettre de notre F. E. C., M. le capitaine Rennuci, en priant ses contradicteurs, de ne pas dépasser dans leurs réponses, plus de deux pages et demie de la *Revue spirite*, ce qui permet de concrétiser des pensées, de dire tout ce que l'on veut.

« Olmi-Capella, Corse, 30 juin 1881. — Chers Messieurs : Vous me dites que mes réponses à Mlle Lasserre et à M. Georges Cochet ont été satisfaisantes, que vous trouvez mes réflexions justes en tout point et utiles pour le bien-être de l'humanité. Je suis heureux de ce résultat, parce qu'il me permet de nourrir l'espoir que tôt ou tard la Société des sciences psychologiques, dont tous les membres sont animés de sentiments de justice et d'humanité, s'intéressera dans la mesure de ses moyens, à la propagation et à la réalisation d'une grande idée de progrès social, susceptible de changer du tout au tout le sort des classes malheureuses. Les idées justes et utiles ne sont pas la propriété particulière des premiers qui les découvrent et les émettent, elles appartiennent, au même titre, à tous ceux qui les reconnaissent comme telles, et, par cela même, elles imposent aux uns, comme aux autres, le devoir de travailler de toutes leurs forces à leur triomphe.

On me répondra peut-être que la Société des sciences psychologiques a pour objet spécial le spiritisme et tout ce qui concerne la science spirite, et qu'elle ne peut s'occuper sérieusement de la question sociale sans s'écarter du but qu'elle s'est tracé et augmenter outre mesure ses travaux.

Je réponds que la sociologie ou la science sociale est une branche naturelle et directe du spiritisme ou de la science spirite. En effet, pour être complète, la science spirite doit comprendre trois parties principales correspondant à trois objectifs généraux qui sont :

1° Le conseil et le classement méthodique de tous les faits spirites spontanés ou provoqués, sans en omettre aucun et sans en altérer aucun.

2° L'élaboration et l'établissement des doctrines et des théories spirites qui résultent de ces faits;

3° Les applications utiles que comportent ces doctrines et ces théories.

Dès à présent sont acquis aux doctrines spirites les trois points suivants :

1° Le bonheur des Esprits désincarnés est en raison de leur perfection intellectuelle et morale. Le malheur de ces mêmes Esprits est en raison de leur imperfection intellectuelle et morale;

2° La perfection intellectuelle et morale des Esprits désincarnés, provenant de la terre, est en raison de la perfection intellec-

tuelle et morale qu'ils avaient ou avaient acquise pendant leur vie terrestre comme hommes ;

3° En conséquence, le perfectionnement intellectuel et moral des hommes pendant leur vie terrestre est à la fois une garantie de leur bien-être dans ce monde et l'unique condition de leur bonheur dans le monde des Esprits désincarnés.

S'il en est ainsi, l'application la plus utile de la science spirite est le perfectionnement intellectuel et moral des hommes pendant leur vie terrestre. Ce perfectionnement ne peut être opéré que par la Société organisée de façon à donner à tous les enfants de l'un et l'autre sexe une instruction et une éducation intégrales, et à assurer à tous les adultes le temps et les moyens de cultiver sans cesse leur esprit et leur cœur. Voilà comment la science sociale devient une branche naturelle et directe de la science spirite.

Au point de vue du spiritisme, la science sociale comporte trois divisions principales :

1° La sociologie terrestre ou la science des rapports et de l'action collective des hommes ;

2° La sociologie ultra-terrestre ou la science des rapports et de l'action collective des Esprits désincarnés ;

3° La sociologie intermondaine ou la science des rapports et de l'action collective des Esprits désincarnés et des hommes, agissant de concert.

La sociologie terrestre est encore dans l'enfance. La sociologie ultra-terrestre et la sociologie intermondaine sont encore à naître. — Pourra-t-on jamais les établir ? — Cependant pour les Esprits désincarnés, comme pour les hommes, il ne peut y avoir de progrès sérieux qu'à la condition qu'il y ait entre eux des rapports intellectuels et moraux, scientifiquement déterminés, et une action collective basée sur l'association et la division du travail. L'individualisme est pour les uns comme pour les autres un état imparfait, arriéré et relativement stérile.

Des considérations qui précèdent, je conclus que les spirites comme les autres citoyens et plus que les autres citoyens, doivent s'intéresser aux progrès de la sociologie, et j'estime que, tôt ou tard, ils seront logiquement amenés à faire marcher de front dans leurs travaux et leurs publications, les théories spirites et les théories sociales. J'ajoute qu'il est urgent que tous les hommes éclairés s'occupent de la solution de la question sociale,

parce que, si cette question n'est pas résolue scientifiquement et pacifiquement par les classes élevées, elle sera résolue révolutionnairement et brutalement par le peuple, et Dieu sait quel sang et quels désastres cela coûterait.

Je suis disposé à faire don à la Société des sciences psychologiques, pour qu'elle en fasse tel usage qu'elle jugera convenable, de cent exemplaires de chacune de mes deux brochures, *Discussion et solution de la question sociale*, *Méthode d'action*, etc... Veuillez me dire si elle accepte ce don afin que je puisse donner des ordres en conséquence au libraire de Marseille qui a mes brochures en dépôt.

Je vous prie de donner connaissance de cette lettre à la Société des sciences psychologiques. » RENNUCI, capitaine en retraite.

L'œuvre des siècles

Tiré du Buen Sentido, de Lérida, et de l'auteur Amalia Domingo y Soler.

Ne nous décourageons pas, de même que la goutte d'eau finit par s'ouvrir un passage à travers le roc le plus dur, le progrès arrive à vaincre les résistances les plus tenaces.

Les erreurs traditionnelles s'unissent pour anéantir l'idée qui naît, qui porte en elle le germe d'une complète transformation dans les sociétés humaines; cependant, l'idée ne meurt pas. Il y a quelque chose dans le milieu ambiant qui ne veut pas la perpétuité de l'erreur, quelque chose de divin qui flotte autour de nous pour tomber comme une semence dans nos âmes.

Ce n'est pas en vain que les siècles passent, ce n'est pas en vain que le progrès est la loi de la nature.

La Ciguë éternise Socrate, la Croix éternise l'Évangile, le Bûcher éternise Jeanne Darc.

Qui pourrait embrasser d'un regard toutes les conquêtes faites dans le champ de la justice et de la liberté, en dépit des tyrans et des dominateurs iniques? Quand on s'arrête sur ce point, quand on remonte à la naissance de toutes les civilisations historiques pour étudier leur cours, leurs vicissitudes, jusqu'à nos jours, l'âme se sent remplie de joies et d'espérances. Nous voyons d'abord, la barbarie après l'esclavage; plus tard, les prérogatives

du droit. Nous avons été victimes, et aujourd'hui nous recommençons à être libres. Sortis de la servitude, nous suivons le chemin qui nous conduit à l'égalité, à la fraternité universelle. De même que Julien voulut un jour ressusciter le paganisme mort dans les consciences, des hommes s'appliquent à réédifier le passé, sans songer que nulle force humaine ne peut réparer le travail des siècles.

Où donc se cachent maintenant ces formidables titans qui veulent escalader l'Olympe des nouveaux dieux ? Qui rendra son sceptre à la tyrannie, à l'infailibilité, aux dogmes ?....

O vous qui songez encore à la vertu d'une alliance offensive et défensive entre l'ignorance et la foi aveugle, votre temps est passé et ne reviendra plus. Ne chantez plus vos triomphes, pleurez sur les ruines d'un temple que vous ne reconstruirez jamais.

Nous allons récolter le fruit du travail de plusieurs milliers de siècles ; si les âges préhistoriques sont perdus dans la nuit des temps, le progrès, quoique lent, prépare l'avenir de la civilisation moderne, à l'aide de la Révolution française, que Lamartine considère comme étant le décalogue du genre humain. Ce décalogue promulgué, c'est l'abolition de l'esclavage des corps, celle de la servitude des âmes ; par lui les peuples ont fondé les nouvelles civilisations sur la liberté et sur la justice.

De toutes parts, on entend des hymnes à la liberté ; c'est le cri de la conscience humaine qui revendique ses droits, c'est le nouveau *Mané, Thecel, Phares*.

Nous assistons à la mort d'une époque, à la renaissance d'une autre ; après les convulsions de l'agonie, nous aurons des cantiques joyeux, de souriantes espérances. Transformation dans l'ordre politique, transformation dans l'ordre religieux, rénovation dans les ordres moraux. Le vote populaire se substitue à la foi aveugle, ce fondement des religions, et la science explique leurs mystères par les lois naturelles.

En vain, le droit, par la grâce de Dieu, la tradition, le dogme et les infailibilités, concentrent-ils toutes leurs forces pour les opposer aux armées du progrès ; leurs déroutes se comptent par le nombre de leurs batailles. La démocratie et le rationalisme élèvent leur esprit, le privilège fait place à la liberté, la foi absolue disparaît devant la science.

Si l'on juge l'édifice nouveau par le ciment employé, la souve-

raineté résidera intégralement chez le peuple, les Universités libres seront l'unique dépositaire des vérités religieuses.

Nous ne verrons pas terminée cette œuvre de rénovation, c'est le lot de nos enfants. Les générations passent, mais l'humanité est éternelle. Dans les siècles passés, nous avons vu leur ignorance, leur crédulité, nous sommes revenus pour saluer l'aurore de la rédemption du monde.

L'esprit humain est un abîme insondable. Pourquoi soupire-rait-on après la liberté, si la mort était la fin irrévocable de toutes nos espérances. Pourquoi nous sacrifierions-nous, si nous ne devons pas connaître toutes les destinées ?

Génération qui vous êtes succédées dans les temps, vous êtes solidaires les unes des autres. La génération actuelle peut lire dans l'histoire de l'espèce humaine, l'histoire de chaque homme ; s'il n'en était ainsi, l'homme serait l'incarnation vivante d'une monstruosité horrible, la contradiction de toutes les lois naturelles.

Si rien ne se perd dans la nature, si tout se transforme et se purifie, si l'atome fait son évolution, toujours, et sous toutes les formes, si le principe substantiel du végétal qui meurt subsiste dans la semence qu'il a produite, et si cette semence se revêt d'une nouvelle forme qui enchaîne une série d'existences de par ce principe incorruptible, pourquoi l'esprit de l'homme seul serait-il une exception à cette loi universelle ? Non, l'homme ne peut être inférieur à tout ce qui vit ; la nature ne saurait se contredire pour être injuste lorsqu'il s'agit de l'esprit de l'homme.

Unissons nos efforts au travail des siècles avec cette certitude que nous faisons le bonheur de nos fils et le nôtre.

La vie de l'humanité est notre vie.

Si nous avons été les esclaves des générations passées, nous pouvons et nous devons espérer être libres dans les générations à venir.

Unissons-nous aussi aux apôtres de la rédemption universelle ; propageons le culte de la vérité, celui de la justice, et un jour, triomphants sur la terre, nos idées passées à l'état de faits seront la glorification de notre œuvre.

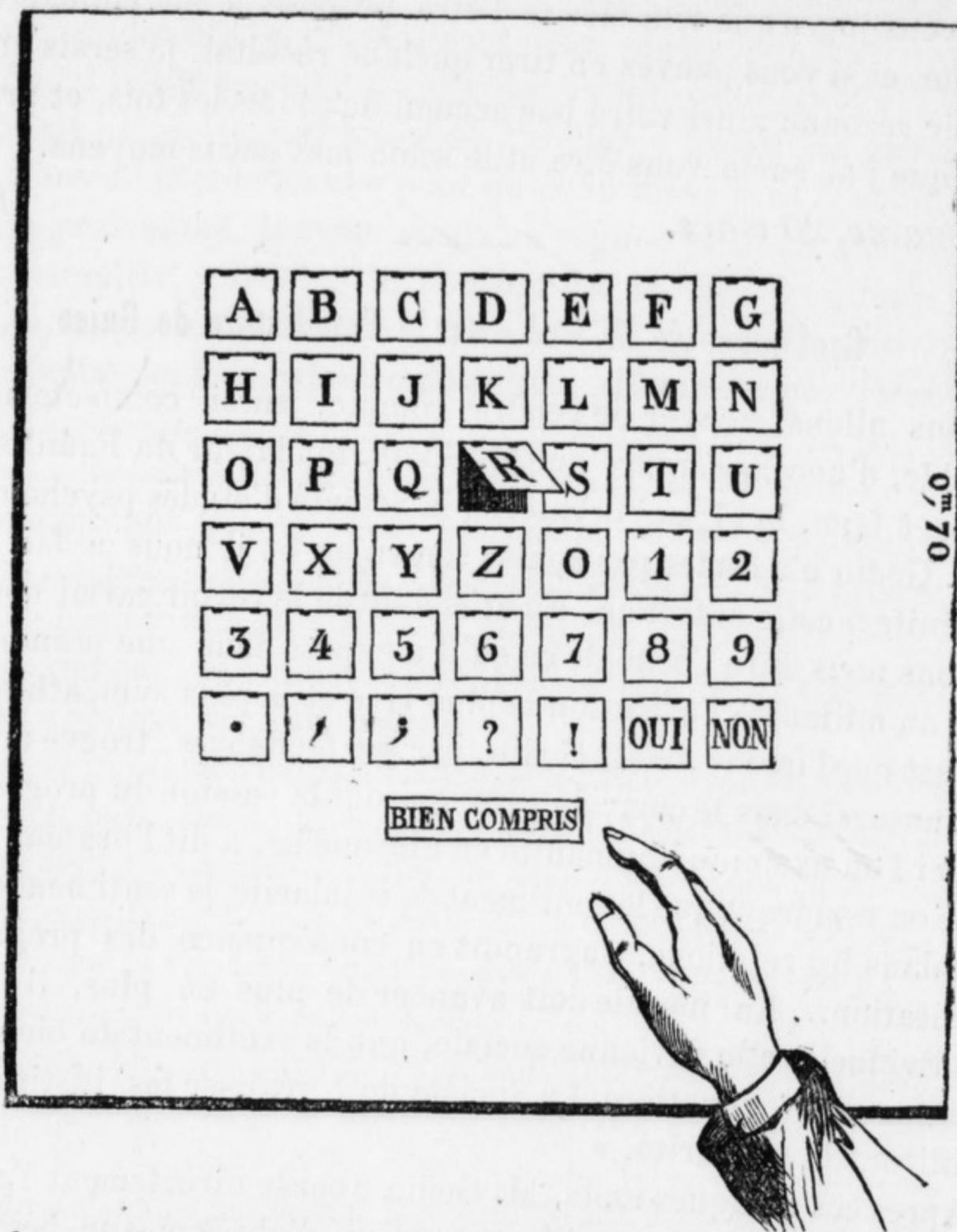
Traduction de Mlle Thérèse BORDANOVA.

Tablette pour Télégraphie spirite

Il m'a été fait l'autre jour, à une séance et par la table, une communication fort intéressante, car elle était au si inattendue que d'à pro-

pos; j'ai remercié de bon cœur l'obligeant médium. Ce que j'ai vu en même temps de votre manière d'opérer avec le public, m'engage à vous donner le croquis d'un petit système dont je crois vous avoir parlé, qui serait fort simple et de grand effet sur les ignorants ou sur les incrédules.

Comme vous le voyez cette petite table porte une série de planchettes, en bois comme le reste, et *très facilement* mobiles autour des char-



nières, de manière à se soulever comme je l'indique pour l'une d'elles. La meilleure charnière est une étoffe très souple.

Chaque planchette porte une lettre de l'alphabet. On pose les mains dans la marge libre de cette tablette placée sur la table ordinaire, comme un damier. Il me semble qu'il ne faudra pas une médiumnité bien puissante pour qu'une lettre seulement se soulève au lieu de la table, et, ainsi, les phrases seraient dictées très rapidement, sans possibilité de soupçon (pour les incrédules, une pareille table pourrait être

portée sur 4 pieds de manière à être visible sur toutes ses faces, les lettres à soulever en prenant toute l'épaisseur). — Le bois devra être aussi léger que possible, du peuplier très sec par exemple.

Ce petit appareil que le premier venu peut faire pour quelques francs, pourrait être employé aussi dans les expériences de la Société scientifique; je suis sûr que le jeu en serait obtenu rapidement et que l'on aurait là un télégraphe aussi commode qu'intéressant.

Si vous jugez que cela mérite d'être proposé à nos collègues de la Société, et si vous pouvez en tirer quelque résultat, je serais enchanté d'avoir reconnu ainsi votre bon accueil de toutes les fois, et prouvé le désir que j'ai eu de vous être utile selon mes petits moyens.

Braine, 20 mars.

F.

Conférence de M. Godin sur le Familistère de Guise

Nous allons essayer de rendre compte, aussi complètement que possible, d'une conférence que M. Godin, fondateur du Familistère de Guise, a faite, le 17 mai dernier, à la Société d'études psychologiques.

M. Godin n'a certes pas épuisé son sujet, et il nous a fait espérer une suite à cette entretien. En attendant de le revoir parmi nous, nous voulons nous faire l'écho de ce qu'il a exposé dans une première causerie au milieu de l'attention la plus vive et la plus sympathique.

C'est que l'œuvre de M. Godin, par ses tendances, trouve un accueil tout naturel dans le cœur de ceux qui ont la passion du progrès.

« Si l'on examine l'humanité en elle-même, a dit l'orateur en débutant, on remarque que le sentiment de solidarité, le sentiment d'expansion dans les relations, s'agrandit en conséquence des progrès de la civilisation... La morale doit avancer de plus en plus, il faut que d'individuelle elle devienne sociale, que le sentiment du bien s'étende à l'humanité tout entière. La Société doit réaliser les institutions qui établiront la solidarité. »

Après ces quelques mots, M. Godin aborde directement l'œuvre du Familistère. Il déclare qu'il sera obligé d'abréger sur beaucoup de points, mais qu'il pourra être appelé à y revenir ultérieurement, si l'auditoire en manifeste le désir.

« Toute fondation humaine, dit-il, exige la nécessité d'un capital préalable. Lorsqu'il s'agit d'une idée nouvelle cela devient très difficile. J'ai eu, pour ma part, le bonheur de réaliser moi-même les ressources nécessaires pour expérimenter l'idée que j'avais conçue. (Cette idée, c'était d'empêcher le pauvre de rester dans le besoin, quand il crée

la richesse au profit de tous.) En pareille matière, il faut que l'initiative individuelle agisse d'abord. Toutes les grandes découvertes ont été à la charge des inventeurs. »

En 1840, furent commencés les premiers essais d'industrie qui devaient créer les ressources. M. Godin était alors un simple ouvrier. Ses idées eurent un succès immédiat. Les ateliers restèrent à l'état d'expérience jusqu'en 1846, époque à laquelle furent établis, à Guise, les premiers ateliers de la grande usine qui existe maintenant. La clientèle s'accrut ; les ateliers comptèrent deux cents, trois cents ouvriers. Dès 1857, il fallut songer à ouvrir des halles considérables. Déjà M. Godin avait l'idée de créer à côté de l'atelier, l'habitation ouvrière. — « Si par hasard je pouvais être pour quelque chose dans la condition de l'ouvrier, se disait-il, je chercherais un régime meilleur que celui que j'ai eu à souffrir. » — Or, l'habitation est une des conditions nécessaires au bonheur de l'homme, à la famille. Fallait-il continuer les errements du passé, construire de petites habitations ouvrières ? Ceux qui ont la puissance et la richesse ne se font pas bâtir de petites maisons, mais des palais ; et dès qu'il s'agit de loger les masses ouvrières, ils ne conçoivent que la petite habitation. S'ils ne trouvent pas la maisonnette bonne pour eux, comment peuvent-ils la croire bonne pour l'ouvrier ? Voilà ce que se dit M. Godin ; et il voulut réaliser, au profit de l'ouvrier, le palais, le véritable palais, mais le palais social. De là, la création du Familistère

En 1859, la première partie du Familistère était en construction.

En 1860, le palais était fini, et les ouvriers entraient dans l'habitation. Des magasins étaient établis, de manière à ce que tous les approvisionnements fussent sous la main de la population, et contribuassent à réaliser la vie à bon marché. En 1861, venaient se joindre des annexes servant de basses-cours, etc.

De 1862 à 1865, on construisit la deuxième partie du Familistère, la partie centrale, la plus vaste des trois. En 1865, quatre cents habitants entraient dans cette deuxième partie, trois cent-cinquante étaient déjà dans la première. Il y a eu jusqu'à neuf cents habitants dans ces deux édifices reliés par un couloir. De 1866 à 1869, M. Godin se préoccupa de la partie consacrée aux besoins de l'enfance. C'est alors qu'il songea à établir la nourricerie, où les petits enfants sont confiés à des bonnes intelligentes pour en recevoir les soins que la mère, allant au travail, ne peut leur donner. La crèche, dit M. Godin, ne sera jamais une institution véritablement populaire, parce que la mère la plus pauvre aime son enfant comme la plus riche, et que, s'il

faut déplacer son enfant par les mauvais temps, elle s'y refuse. Au Familistère, au contraire, la crèche, qui s'appelle nourricerie, se trouve dans l'habitation même, et présente un avantage particulier au milieu que constitue le Familistère. Dans la commune ordinaire, lorsqu'il s'agit du moindre projet de construction communale, chacun veut en avoir la proximité, et il en résulte toutes sortes de difficultés et de tiraillements. Au Familistère, tout le monde est d'accord, parce que tout y est conçu au profit de tout le monde. Chacun y trouve des conditions presque équivalentes à celles de la famille la plus aisée.

Les enfants sont reçus à la nourricerie jusqu'à l'âge de deux ans. A partir de deux ans, ils passent au pouponnat, où ils sont admis jusqu'à l'âge de quatre ans.

Viennent ensuite les écoles, près desquelles est construit le théâtre. Il y a deux classes pour le bas-âge, quatre pour les enfants jusqu'à douze ans. Une nouvelle classe vient d'être créée récemment, et les élèves ne quittent plus les écoles avant l'âge de quatorze ans. M. Godin a remarqué que c'était de douze à quatorze ans que les enfants faisaient les progrès les plus réels.

Le Familistère s'est achevé par des buanderies et des lavoirs. On y trouve aussi une piscine considérable où les enfants peuvent se baigner dans l'eau tiède à toute saison.

Le Familistère, dans son ensemble, mesure un front de 170 mètres de largeur ; en façade extérieure il offre un développement de 560 mètres. Les chambres supposées en file représentent un rang de 4 kilomètres 500 mètres. Ce vaste bâtiment comprend trois étages, avec un sous-sol général dans toute son étendue. Il héberge actuellement une population de 1,300 habitants. La circulation intérieure se fait par des galeries à balcon qui entourent trois grandes cours. Au lieu de couloirs intérieurs, il y a des balcons à tous les étages, ce qui entretient l'hygiène la plus pure. L'établissement compte onze cents ouvertures.

Ces dispositions présentent de grands avantages matériels. L'ouvrier est logé près de l'atelier ; il n'y a pas de déplacements fatigants. Les enfants sont toujours sous l'œil des parents, et dans de bonnes conditions hygiéniques ; ils sont toujours propres et ne sont pas exposés à être grondés. Les services communs sont faciles à établir ; dans chaque angle de l'édifice il y a de grands escaliers correspondant aux balcons de tous les étages. La propreté se fait par un service administratif, afin d'éviter tous motifs de reproches entre voisins.

La femme a son occupation à côté de sa demeure ; elle peut aussi

travailler à la propreté générale, en faisant partie du service administratif.

Un puits artésien élève l'eau à 27 mètres. De vastes réservoirs sont établis à cette hauteur, et, par la pression, l'eau va se distribuer à portée de chacun. Ces réservoirs débitent 30,000 mètres d'eau par jour. Le puits est creusé à 150 mètres de profondeur, dans les sables verts où l'eau est de la meilleure qualité.

Des magasins de toutes sortes, épicerie, mercerie, comestibles, combustibles, etc., sont à la portée des habitants. On compte, au Familistère, vingt-deux services commerciaux.

Cette organisation n'a pas porté la moindre atteinte à la liberté des individus. Personne n'est dans l'obligation d'aller acheter aux magasins; chacun a la faculté d'aller se pourvoir en ville. Si le Familistère réussit, c'est à ce sentiment qu'il doit son succès. Tous ceux qui ont voulu faire quelque chose de semblable ont toujours eu recours à l'autorité; ils se sont posés en directeurs des classes ouvrières; il en est résulté une répugnance invincible de la part des ouvriers. Le meilleur moyen de réussir est de respecter de la façon la plus absolue le sentiment inné de la liberté qui est dans le cœur de l'ouvrier.

Le Familistère ne doit pas être indiqué comme le seul plan possible pour réaliser la même idée. Il est certain que des architectes ingénieux pourraient varier la construction. M. Godin a lui-même donné des indications à cet égard, dans le journal *Le Devoir*. Les conditions peuvent changer; mais ce qu'il faut avoir toujours pour but, c'est de grouper les habitants au profit de la masse et de réunir les conditions particulières profitables à tout le monde.

Ce qu'il y a de plus heureux au Familistère, ajoute M. Godin, c'est véritablement l'enfance. Trois vastes cours permettent toujours aux enfants de se trouver à couvert lorsqu'ils en éprouvent le besoin. Quand on se souvient des jeunes années qu'on a passées soi-même, et qu'on regarde ces enfants toujours joyeux, jamais aigris par le reproche (car ils ne peuvent se salir), on ne peut s'empêcher de se sentir heureux de cette amélioration matérielle et morale.

Mais, au Familistère, on a l'obligation de travailler pour vivre; et c'est au prix du travail, que cette population jouit d'une prospérité relative. Ce ne serait pas là une habitation pour des gens qui viendraient sans rendre service: Le Familistère n'admet que des laborieux, dit M. Godin, car le travail est la mission de l'homme, ce qui le rapproche le plus de Dieu, qui travaille dans la création.

*
* *

Après cet exposé général, M. Godin entre dans quelques détails au sujet de l'organisation des écoles au Familistère. Il insiste sur les conditions physiques du bon aménagement des écoles. Ni la France, ni l'Allemagne, ni la Suisse, dit-il, ne possèdent un mobilier scolaire véritablement bien étudié. La théorie du siège et de la table nécessaires à l'écolier n'a été faite qu'au Familistère. Maintenant ce mobilier se propage dans les écoles du département et de différentes parties de la France. Il a été établi, après de nombreux tâtonnements, en tenant compte des éléments de la taille de l'enfant. Il ne faut pas croire que le pupitre et les bancs puissent toujours être en proportion de l'âge des élèves; il y a des enfants de cinq à six ans qui ont le buste aussi haut que des enfants de douze à quinze ans.

M. Godin a réuni quatre cents personnes de tous les âges, de deux à vingt ans; il a pris toutes les proportions du corps en hauteur et en épaisseur; il a constaté que, pour être convenablement assis, il ne faut avoir ni les jambes pendantes ni trop élevées, que la hauteur du banc doit être celle de la jambe, chaussure comprise, jusqu'au dessus du jarret. Le banc doit avoir un dossier, pour que l'élève puisse trouver de temps en temps une situation inverse à celle du travail, pendant les leçons orales au tableau, par exemple. D'un autre côté, le banc doit être placé à une certaine distance (7 à 9 centimètres) de la verticale du bord de la table, pour que l'élève puisse se tenir debout sans fatigue. Le pupitre doit arriver un peu au-dessus de la partie inférieure du sternum. Il faut que les bancs soient isolés, c'est-à-dire qu'il n'y ait qu'un ou deux élèves par banc. Du moment que le siège porte un dossier, cette disposition est nécessaire pour que chacun puisse sortir de sa place sans déranger ses camarades. De plus, avec ce système, l'enfant se trouve toujours avoir un siège à sa taille. Le pupitre doit être incliné; cette inclinaison peut être déterminée en y plaçant un volume jusqu'à ce qu'il glisse par son poids, elle est environ de deux centimètres par mètre. La largeur du pupitre est déterminée par la longueur du bras de l'enfant. Quant à la largeur de la place occupée par l'enfant, elle est déterminée par les bras disposés en une même direction horizontale, les mains étant croisées. La partie postérieure du pupitre est bordée en arrière; un autre bord sert à maintenir les règles, crayons, etc.

Les classes sont toutes mixtes; l'éducation est commune pour les deux sexes.

Toutes les classes sont de deux ans en deux ans. Le pouponnat (de

deux à quatre ans) comporte des exercices et des jeux sur les pelouses. Au bambinat, ou salle d'asile (de quatre à six ans), on apprend l'arithmétique à l'aide de morceaux de bois, qui représentent les quantités visibles. Cette méthode particulière, qui sera publiée, va jusqu'à la division ; elle habitue très vite à arriver à l'idée décimale. La lecture est enseignée par une méthode phonomimique composite qui produit les meilleurs résultats.

Le système des écoles mixtes, dit M. Godin, est plein d'avantages et ne contient pas de dangers. C'est une idée obscène ou jésuitique qui a présidé à la séparation des sexes dans l'école, comme si les enfants n'avaient pas toute liberté de se rencontrer dans la rue ou ailleurs. Si, au Familistère, on avait dû diviser les sexes, on aurait été obligé d'établir les classes de quatre ans en quatre ans ; ce qui aurait été la promiscuité des âges ; on aurait eu des classes en désordre où la fêrule seule eût pu maintenir la discipline. La communauté des sexes a permis d'avoir des professeurs en concordance avec l'âge des enfants.

Les écoles du Familistère sont éclairées par le haut ; mais certains règlements officiels ont obligé à ne prendre jour que sur un côté du toit, tandis que M. Godin aurait voulu un éclairage ne portant d'ombre nulle part, ne fatiguant pas les yeux, un éclairage analogue à celui de la salle de la Smala, à Versailles.

M. Godin, pressé par l'heure, est obligé de se restreindre ; il ne peut qu'ajouter brièvement quelques mots sur l'organisation de la mutualité sociale ; mais il nous promet de revenir sur ce sujet et d'insister sur les moyens de ce qu'on pourrait appeler, dit-il, la socialisation de l'Humanité.

Ce sont là les plus hautes questions du progrès, et la Société des études psychologiques est heureuse de les voir traiter dans son sein ; car toute recherche scientifique ou philosophique doit avoir pour objectif dernier, l'amélioration sociale et le perfectionnement par la solidarité universelle.

J.-Camille CHAIGNEAU, *secrétaire.*

Une apparition à S. Miguel de Allende.

J'envoyai l'article suivant au journal *La Ilustracion espirita*, qui s'imprimait à Guadalajara (Mexique) en 1869. Je laisse parler la personne qui m'en a fourni la relation.

« Il y a environ une trentaine d'années, j'avais établi ma résidence à S. Miguel de Allende (Etat de Guanajuato). Il y était

arrivé un Père de l'ordre de S. Philippe, qui s'appelait Mariano de la Sierra Alta, pour y terminer une affaire qui avait exigé la formation d'un dossier ; plusieurs de ses documents devaient porter la signature du maître d'école de l'endroit, *Higinio S'andia*, personnage cité plusieurs fois dans les dites pièces. »

« Le maître d'école se trouvait dans l'impossibilité d'y apposer sa signature, par une violente attaque de pneumonie. Exigeant la prompte remise du dossier, le Père se laissait aller à des mouvements d'impatience, causés par le retard apporté par la maladie du maître d'école ; suivant les nouvelles qu'il en envoyait demander chaque jour, ce mal devenait alarmant. »

« Un soir, à l'Angélus, le Père se promenait, agité, pensant au préjudice que pouvait occasionner la maladie du maître d'école ; on frappa à la porte de sa chambre. Il ouvrit, et vit entrer, avec un étonnement mêlé de vive satisfaction, le maître d'école, un peu pâle, qui lui dit : Je viens signer les pièces de votre dossier. — Je vous suis très reconnaissant, lui répondit le Père, car, je dois les envoyer au plus tôt ; les voici. Le maître d'école s'assit, examina une à une les pièces, mit au bas sa signature, puis se leva en disant : C'est fait ; je pars en vous souhaitant une bonne nuit. — Je vous suis infiniment obligé, répondit le Père qui s'empressa d'accompagner, en l'éclairant, le maître d'école qui déjà avait ouvert la porte.

A peine rentré dans sa chambre, le Père se rappela qu'il avait oublié de demander au maître d'école, des nouvelles de sa santé ; il eut honte d'avoir été si impoli envers un homme qui venait de lui rendre un service, en s'exposant à sortir prématurément de son logis. Mais, comme, dans ce moment, il n'avait personne qu'il pût envoyer, il remit au lendemain l'accomplissement de la visite qu'il se proposait de lui rendre.

Le lendemain à la première heure, le Père envoya chez le maître d'école, demander de ses nouvelles, ainsi que l'heure à laquelle il pourrait le remercier de vive voix. La domestique de ce dernier répondit qu'elle priait le Père Mariano, de recommander à Dieu l'âme du maître d'école, car il était défunt depuis la veille. Le Père, surpris, renvoya immédiatement son domestique s'informer de l'heure à laquelle avait eu lieu ce triste événement. L'envoyé, revint et lui dit qu'il avait appris, par la domestique, que le maître d'école était mort à deux heures de l'après midi. Le Père, avec un sourire d'incrédulité prit son chapeau et s'achemina vers la

demeure du maître d'école, et là, il acquit la certitude, par les domestiques et les voisins, que le maître d'école, Higinio S'andia, était réellement mort à deux heures de l'après midi; qu'on avait été obligé de l'ensevelir au plus tôt, à cause de l'extrême promptitude de la décomposition de son corps; et qu'on l'avait porté le matin même de ce jour, au cimetière, »

Le Père Mariano s'en retourna, absorbé par les pensées que firent naître en lui cet incident extraordinaire; il ne sortit plus de chez lui, jusqu'à sa mort, qui eut lieu trois mois après à la suite d'une légère maladie.

Cet événement fut commenté de diverses manières: Celle qui eut le plus de crédit, fut que, le Père, qui passait pour un homme mélancolique, avait eu probablement un accès qui lui fit croire que les signatures du maître d'école lui avaient été données après son décès, au lieu de l'être à une époque antérieure.

Je me rappelle très bien la profonde impression que ce fait avait produit sur l'esprit des personnes respectables qui connaissaient intimement le Père; elles savaient, d'une manière certaine, que la maladie du maître d'école était la cause du retard éprouvé dans l'apposition de sa signature aux pièces du dossier, seul motif de l'extrême inquiétude du Père; ces personnes se perdaient en conjectures les plus étranges, car, dans ces temps-là, on était loin d'imaginer que dans ces faits il y eût l'intervention d'un Esprit.

A. DENNÉ.

Les Amis de la Paix de Nantes

On lit dans un journal de Nantes: On nous communique la note suivante, avec prière de l'insérer:

Un drapeau, dans le défilé du 14 juillet, a vivement attiré les regards. Ce drapeau était composé de bandes aux couleurs de toutes les nations; sur une des bandes, en haut, on lisait: *La Paix par la Liberté!* sur une autre, en bas: *Fraternité universelle*, puis, au milieu du drapeau une magnifique sphère terrestre. Ce drapeau était celui de la Société Nantaise des Amis de la Paix, dont j'ai l'honneur d'être l'un des membres, et, c'est à ce titre que je vous sou mets, chers amis lecteurs, nos sentiments, nos espérances.

En ces temps de haines et de guerre, notre groupe a cru devoir manifester, publiquement, ce qu'il est, ce qu'il veut.

Nous sommes un noyau d'individualités que la guerre épouvante; songer que des carnages succèdent aux carnages, des haines aux haines, des rancunes aux rancunes, n'est-ce pas triste, n'est-ce pas ignoble! Et puis à qui profite la guerre? Est-ce à la nation victorieuse? Est-ce aux despotes? Ni aux uns, ni aux autres. Mais, elle laisse du sang partout où elle passe, des cadavres sur toutes les routes, des mères qui pleurent leurs fils chéris, des fiancées désolées, qui attendaient le bien-aimé, des orphelins, des veuves, enfin, tout un cortège de pleurs profonds, de peines inconsolables.

Non! non! là n'est point la destinée des hommes : s'entre-déchirer, s'entre-tuer, piller les maisons, ravager les champs, n'est point la Loi! Les *Incarnés*, qu'ils soient noirs, rouges ou blancs, sentent, pleurent, naissent, meurent, renaissent dans les mêmes conditions, selon la même loi. Tous, sans aucune distinction, sont frères. *Dieu*, cette source de Lumière et d'Amour, ce centre vers qui tout converge, *cette Unité suprême*, ce père céleste nous a créés pour que nous aimions, pour que nous nous aidions les uns les autres, et non pour fabriquer des canons et des mitrailleuses. La guerre est non-seulement anti-humaine et anti-sociale, elle est, par-dessus tout, anti-divine, c'est pourquoi nous sommes unis à cette ligue internationale de la paix et de la liberté, dont M. Lemonnier, honnête homme s'il en fut un, intègre dans ses opinions humanitaires comme dans sa vie privée, est le fondateur, plutôt l'initiateur.

Oui, nous étions fiers, le 14 juillet, d'élever haut le drapeau de la paix universelle. Nous étions heureux, lorsque la brise étendait la draperie de notre bannière, de voir le soleil faire ressortir ces remarquables devises : *La Paix par la Liberté, fraternité universelle!*

Mères en deuil, fiancées qui pleurez encore le bien-aimé, levez-vous pour faire la guerre à la guerre, au nom de votre bien-aimée patrie, au nom de l'humanité, nous vous en conjurons.

Un spirite P. VERDAD.

Affirmation du monde des Esprits par Victor Hugo

Victor Hugo qu'a profondément affecté la mort de Paul de Saint-Victor, voulait venir aux obsèques. Ses amis l'en ont empêché. Il a écrit la lettre suivante, que M. Paul Dalloz a lue au seuil de Saint-Germain-des-Près,

« Je suis accablé. Je pleure. J'aimais Saint-Victor,

« Je vais le revoir. Il était de ma famille dans le monde des Esprits, dans ce monde où nous irons tous. Il avait un but qu'il ne quittait pas du regard. Ce n'était pas un esprit ni un cœur qui peuvent se perdre. La mort pour de telles âmes est un grandissement de fonction.

« Quel homme c'était, vous le savez. Vous vous rappelez cette rudesse, généreux défaut d'une nature franche, qui recouvrait une grâce charmante. Pas de délicatesse plus exquise que celle de ce noble esprit. Combinez la science d'un mage assyrien avec la courtoisie d'un chevalier français, vous aurez Saint-Victor.

« Qu'il aille où sa place est marquée, parmi les Français glorieux. Qu'il soit une étoile de la patrie. Son œuvre est une des œuvres de ce grand siècle. Elle occupe les sommets suprêmes de l'art. Parmi d'autres gloires, il a celle-ci, ne l'oublions pas : il a été fidèle à l'exil. Pendant les plus sombres années de l'empire, l'exil a entendu cette voix amie, cette voix persistante, cette voix intrépide. Il a soutenu les combattants, il a couronné les vaincus, il a montré à tous combien est calme et fière cette habitude des hautes régions de l'art. Que toute cette gloire lui revienne aujourd'hui ; qu'il entre dans la sérénité souveraine, et qu'il aille s'asseoir parmi ces hommes rares qui ont eu ce double don : la profondeur du grand artiste et la splendeur du grand écrivain. »

Vue d'un Dédoublément fluidique

Je vous ai promis de vous donner quelques détails sur nos expériences. Voici un fait qui pourra peut-être vous intéresser. Il s'est produit spontanément, sans avoir été provoqué, par la magnétisation.

Le vendredi 6 mai 1881, vers trois heures du soir, ma femme alla rendre visite à l'une de ses voisines, nommée Jeannette V..., qui se meurt de la poitrine. Un peu après son arrivée, la malade eut une forte crise de toux accompagnée de fièvre. Bientôt, elle s'endormit. D'autres personnes du quartier, qui se trouvaient dans la maison, sortirent au même instant. Ma femme se trouva donc seule avec la malade, qui dormait toujours.

Au bout de quelques minutes, ma femme qui était très bien éveillée, et se rendait parfaitement compte de ce qui se passait, le-

va les yeux. Elle aperçut alors, au-dessus de la malade, *une sorte de nuage dans le milieu duquel se dessinèrent bientôt les traits puis le buste de Jeannette V...* Elle voyait très bien cette image vaporeuse, un peu phosphorescente, et, en même temps, elle voyait aussi le corps matériel de la malade. Elle remarqua que le visage *fluidique* lui souriait tandis que le visage *matériel* avait les traits contractés et les yeux fermés. L'apparition dura quelques minutes.

Soudain la malade tressaillit, s'éveilla brusquement, et l'expression du visage fluidique se refléta aussitôt sur le visage charnel, c'est-à-dire que Jeannette V... sourit à ma femme en s'éveillant. Instantanément aussi disparut la forme fluidique, le périsprit reprenant possession du corps, en même temps que s'accomplissait le réveil.

Ma femme, en sa qualité de *médium voyant*, ne s'étonna point de ce phénomène. Elle me raconta le fait, le soir même, et m'affirma qu'elle n'avait point rêvé.

Deux jours avant, dans une séance de somnambulisme, elle m'avait décrit la maladie de Jeannette V... en me donnant sur l'intérieur du corps de celle-ci, qu'elle voyait à distance, les détails les plus curieux et les plus complets.

Angoulins (Charente-Inférieure), Mai 1881. ALEXANDRE VINCENT.

Études sur les faits extra-naturels actuels

J'ai publié dernièrement un article dans cette Revue, ayant pour titre : *Une double apparition*, article dans lequel était relaté le phénomène de la pénétrabilité, de la fusion des corps spirituels par les invisibles, selon leur entente et leur volonté.

Cette proposition paraît inadmissible à première vue; cependant, ce fait a lieu tous les jours, matériellement, sous nos yeux, sans que nous y fassions attention.

Du chlorure de sodium, par exemple, ou tout autre sel de même sensibilité, enfermé dans un bocal en verre, bien clos, parfaitement sec, va, dans quelques heures, être imprégné d'humidité, sous l'influence apparente de la même atmosphère, le soleil étant aussi brillant à nos yeux, et le temps aussi pur; demain, ou après, si nous voyons un changement atmosphérique, l'humidité succédera à la sécheresse; nous ne pouvons nous rendre compte de ce phénomène, sans admettre qu'un corps humide, insoupçonné, se sera joint à ce corps sec emprisonné dans notre bocal, lequel

est composé d'une matière très ténue, qui paraît ne lui offrir aucun passage.

Si nous ajustons un conducteur en cuivre à une pile, le courant de celle-ci traversera sans aucune peine ce fil dans toute sa longueur, si étendue qu'elle soit.

Est-ce une parole, ou tout autre son, que nous confions à ce fil attendant à un téléphone? Cette parole ou ces sons arriveront à leur lieu de destination, sans altération aucune. Ce fil de cuivre est d'une ténuité telle qu'on ne peut supposer qu'il puisse être ainsi traversé dans une longueur d'un millier de lieues, par exemple, et dans quelques minutes, par un corps fluide qu'on est forcé d'accepter sans l'avoir vu.

Si nous confondons deux flammes de bougies, elles ne feront qu'un foyer, mais en les séparant elles en feront deux, comme avant... Si nous plaçons une aiguille sur un morceau de carton et un faible aimant au dessous de ce carton, et que nous promenions cet aimant en tous les sens, l'aiguille le suivra comme si elle lui était attachée; elle lui est vraiment attachée par le courant qui sort de l'aimant, mais ce courant traverse un corps matériel et ne nous offre aucune appréciation sur sa nature?...

La boussole nous offre le même phénomène en s'orientant vers le nord, sachant nous montrer où il est sans que nous nous en doutions; le courant fluide qui sort d'elle, ou qui vient la trouver, ne traverse-t-il pas, sous nos yeux, la boîte en cuivre dans laquelle elle est enfermée? pour rejoindre quoi? un point qu'il lui convient de toucher; il existe cependant, entre ce point et elle, des montagnes contenant des mines de fer avec lequel son être a tant d'affinité; il les laisse de côté et atteint son but.

Que d'exemples semblables nous pourrions citer; ils nous prouveraient que la matière peut être transpercée par des corps non inconnus, ce que l'on ne peut expliquer.

Ce principe établi, il s'agit de nous en servir, pour admettre et expliquer les faits extra-naturels qui se produisent dans les cercles spiritualistes si nombreux de nos jours, en Amérique, en Angleterre, en France, et généralement un peu partout; ces faits sont nombreux et variés...

Là, c'est la suspension d'un médium, porté sur son siège vers le plafond!

Ailleurs, c'est un accordéon qui suit la même route en jouant des airs tristes ou joyeux...

Dans un autre lieu, ce sont des chaises qui courent après une table; ou, celle-ci qui court vers les chaises, s'élève d'elle-même au plafond...

Non loin de là, c'est un guéridon massif, qui, placé au milieu des spectateurs, se tient debout; avec un seul doigt d'un assistant posé sur le marbre du dit guéridon, il s'élève à la hauteur des lèvres des assistants, s'en approche pour les toucher, comme pour leur donner un baiser; puis, il retombe brusquement à terre, en brisant le marbre qui le recouvre...

Dans tous les pays, ce sont des instruments de musique, clairons, trompettes, pistons, harpes, tambours qui résonnent, même des coups de feu, le tout simulant pour les spectateurs un concert infernal; l'un des assistants voit souvent son habit enlevé de dessus son dos, sans qu'il ait ressenti la force qui produisait ce phénomène.

Un patient est attaché par le cou au dos de son siège, au moyen d'une chaîne et d'un collier en fer, fermé par un cadenas dont un incrédule tient la clef; l'incrédule reçoit à ses pieds le dit collier, prétendu de sécurité, sans savoir comment cela s'est fait!...

Une autre expérience, c'est le langage parlé, au moyen d'un alphabet de convention, et de coups frappés dessous ou dessus une table, moyen qui exige du temps, mais qui a son mérite.

D'autres passent à la correspondance directe, au moyen d'un crayon posé près d'une feuille de papier pliée, dans laquelle vont se trouver écrites, les réponses faites aux questions adressées aux Esprits qui sont présents...

Un autre résultat s'obtient au moyen de deux ardoises posées l'une sur l'autre, entre lesquelles, on dépose un morceau de papier blanc; on les lie solidement avec une ficelle; après un moment d'attente, le papier blanc est chargé de caractères chinois, ou autres, qui mentionnent des observations diverses...

Autre phénomène encore plus remarquable; un médium est placé devant une table, il tient une plume, sa main est placée sur une feuille de papier; il écrit à un autre médium qui habite à une certaine distance, qui est dans les mêmes dispositions de correspondance; de la lettre écrite par le premier, disparaissent, petit à petit, les mots et les phrases qui la forment, la feuille de papier se trouve par ce fait redevenue blanche, mais celle du deuxième médium est couverte des mots qui lui sont adressés! Ce deuxième médium répond à cette lettre sur une autre feuille de papier dont

les mots et les phrases subissent le phénomène de la première, en allant se placer sur la feuille de papier que le premier médium tient disposée à cet effet.

Quelque chose d'à peu près semblable m'est arrivé il y a bien des années ; l'un de mes amis habitant la province, à quinze lieues de moi, me pria un jour de lui faire magnétiser un peu d'eau par l'Esprit Emmanuel Swedenborg, pour renforcer sa vue qui s'affaiblissait de jour en jour, ce que je m'empressai de faire, et de lui envoyer dans une petite bouteille, avec étiquette portant ces mots : *Eau magnétisée...* Mon ami après avoir reçu cette bouteille me remercia, disant, que, pour ne pas se tromper, il avait écrit sur l'étiquette blanche qu'elle portait : *Eau magnétisée*. Je fus très étonné, et me demandai comment cela se pouvait faire, j'étais certain d'avoir écrit sur la dite étiquette : *Eau magnétisée*. Il me demanda, une deuxième fois de cette eau qui lui avait fait du bien, je mis toute l'attention possible, cette fois, à écrire très-lisiblement : *Eau magnétisée*, ce dont je prévins mon ami. La bouteille reçue ne portait pas trace d'écriture. Je demandai à l'Esprit Swedenborg de me dire comment et pourquoi ce fait avait lieu?... Il me répondit : Ce n'est pas de l'eau magnétisée que vous envoyez à notre ami, mais de l'eau *Spiritualisée* ; nous ne matérialisons pas, nous spiritualisons. » Au troisième envoi j'eus le soin d'étiqueter : *Eau Spiritualisée*, mon écriture resta ; je n'avais pas provoqué cette manifestation qui me revient en mémoire en traitant de l'écriture directe.

Ce moyen de correspondance, recherché en tous temps, est produit de nos jours par la télégraphie électrique bien supérieure à nos anciens télégraphes ; on a cru faire mieux encore avec le secours des lucides voyants à distance ; au lieu d'avoir recours aux pigeons voyageurs pour transmettre au loin les cours de la bourse, on essaya de la vue somnambulique, en endormant un bon lucide dans une ville quelconque, dont les banquiers étaient en rapport avec des agents de change de Paris ; le lucide, avait préalablement vu la chambre, à Paris, vers laquelle il devrait porter sa vue. On plaçait dans cette chambre, pour communiquer avec la ville où se trouvait le lucide, un tableau noir contre une muraille ; au centre de ce tableau, on plaçait des chiffres en métal doré, correspondants à ceux en vue à la bourse, qui représentaient le taux fixé à la fermeture des cours. Quelques affaires, faites sur les données du lucide, devenaient fructueuses, mais, à toutes

choses il y a le revers de la médaille, on ne comptait pas assez avec les faiblesses de vue de ce lucide; des pertes subies firent abandonner ce moyen.

Citons les faits extra-naturels qui ont lieu aujourd'hui; il y a aussi, le dédoublement des corps, comme le savant physicien William Crookes assure en avoir observé pendant trois années, dans ses expériences, avec une excellente médium, Mademoiselle Cook, dont sortait, par la *force psychique*, comme il l'appelle, une forme de femme matérialisée pour la circonstance; cette femme, couverte de vêtements matériels, donnait à tous ceux qui pouvaient la voir, la toucher, et l'entendre parler, toutes les preuves désirables de sa matérialité?... Si elle sortait du médium, elle ne lui ressemblait pas en grandeur de taille, ni au physique: c'était une femme à part, ayant son individualité propre; son nom était *Katie-King*, et jadis, *Lady Morgan*.

Monsieur Crookes affirme, après en avoir obtenu des preuves irrécusables, par des attouchements réitérés, que l'Esprit Katie était bien une femme matérielle!... Il eut l'idée de la photographier à la lumière artificielle; il disposa à cet effet cinq objectifs de différentes grandeurs, pouvant produire chacun plusieurs clichés dans une soirée; Monsieur Crookes en a obtenu ainsi, quarante-quatre, dont plusieurs furent inférieurs, ou gâtés, parmi d'autres bien réussis; des personnes étrangères assistaient à ces expériences et les contrôlaient.

Dans sa séance d'adieu à ses amis, cet Esprit coupa de ses cheveux, un bout de sa robe et de son voile, et en donna aux assistants, ainsi qu'à Monsieur Crookes, des fragments qu'ils conservent précieusement. W. Crookes fit observer à Katie, que, ces coupures laissaient des trous à ses vêtements; celle-ci s'approcha aussitôt de la lumière, pour qu'on vît mieux comment elle savait les boucher; elle n'eut qu'à frapper sur l'étoffe pour que le tout fût intact... Monsieur Crookes n'a publié sur ce sujet, que ce qu'il a trouvé convenable de livrer à la publicité; il a discrètement cédé d'autres faits d'une plus haute importance (1). A. CAHAGNET.

Pensionnat Spirite de jeunes gens à Wiesbaden.

Deux professeurs distingués d'Allemagne, qui ont des convictions

(1) A suivre — Recherches sur les phénomènes du spiritualisme, 1 volume. Librairie spirite Rue des Petits-Champs, 5, Paris, par William Crookes, 3 fr. 35 c. port payé et relié.

spirites. MM. Scheffer et Wièse, reçoivent comme internes un petit nombre de jeunes gens anglais et français dans le but de leur apprendre les langues allemande, anglaise et française, d'après les méthodes pratiques les plus perfectionnées et par des conversations continues. — On suit, dans leur maison, des cours réguliers d'études générales qui forment le programme des collèges les plus renommés.

Nous appelons l'attention des familles françaises spirites sur cette excellente occasion, qui leur est offerte, de faire apprendre à leurs fils les langues allemande et anglaise d'une manière parfaite, en deux années. Ils profiteront aussi d'un enseignement général reconnu supérieur dans les pays allemands.

La ville de Wiesbaden, station thermale très renommée, est la capitale de l'ancien duché de Nassau près de Francfort; c'est l'un des plus beaux pays de l'Europe, renommé pour sa *salubrité*.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. de Rappard, vice-président de la société d'Etudes Psychologiques, 41, rue de Trévise, à Paris.

Le spiritisme aux États-Unis

Cher monsieur Leymarie, votre lettre m'a causé un bien grand plaisir. Oui, maintenant la bonne cause prospère aux États-Unis, malgré l'affirmation contraire de la presse, et de nos adversaires.

Les médiums deviennent chaque jour plus nombreux, surtout pour les matérialisations. Nous avons des phénomènes extraordinaires qui sont les preuves les plus grandes de la présence des Esprits au milieu de nous, et cela sous toutes les formes.

Il est inutile que je vous donne à cet égard des détails; vous les connaissez par notre journal. Je me bornerai donc à vous dire, que les Esprits guides du *Banner of light* nous assistent dans tous nos travaux.

Les Américains sont très satisfaits de voir la République si bien affermie en France. Le doigt de Dieu s'est montré par la création de cette grande unité du peuple français, et nous sommes persuadés qu'il saura respecter cette admirable institution, quels que soient les événements.

J'ai inséré dans le *Banner* de cette semaine votre demande pour des médiums à manifestation physiques. *Vous en aurez.*

En attendant l'avenir, pour lequel nous travaillons, nous sommes plus ou moins martyrs de la plus sainte des Causes; c'est pour cela que nous sommes attachés, nous, spirites, par des liens plus forts que ceux de la nationalité. C'est la charité la plus large qui veut le progrès par

le bien, l'instruction, l'éducation de tous, qui nous soutient et qui nous guide sur cette terre et dans le monde des Esprits.

Sincèrement à vous, COLBY et RICH,

Propriétaires et rédacteurs en chef du *Banner of light*. (La bannière de lumière) journal hebdomadaire, de 8 grandes pages, grand format, qui tire à 25.000 exemplaires.

Souscription nationale de la presse française.

Aide aux populations algériennes.

Les membres du Comité de la presse française ont reçu d'Oran une lettre datée du 30 juillet 1881, dont nous extrayons le passage suivant : « Ceux qui n'ont pas été témoins de la désolation qui étreint notre malheureuse province ne sauraient s'en faire l'idée. Nous sommes débordés par une misère chaque jour plus poignante. La famine, avec son cortège de souffrances atroces et de maladies épidémiques, se dresse devant nous plus menaçante qu'en 1867-1868, puisqu'à cette époque, du moins, nos colons avaient assez de ressources pour faire face au fléau et pour tendre aux indigènes une main secourable.

« Aujourd'hui, nos colons n'ont plus rien sur leurs terres ni dans leurs granges pour nourrir leurs troupeaux, presque plus rien en numéraire pour acheter les grains dont ils auraient besoin ; le crédit, qui a pris peur, se ferme pour eux, et plus d'un sent approcher l'heure où il n'aura pas de pain pour lui-même, bien loin de songer à nourrir son voisin indigène. Et sur le territoire civil, on doit compter *trois cent mille Arabes* dont la situation est absolument désespérée, à qui tout fait défaut, et que la faim décime déjà. Les bêtes de labour de ces affamés ne trouvent nulle part, sur le sol desséché et brûlant, un brin d'herbe ou de paille : leurs malheureux propriétaires les traînent difficilement sur les marchés et sur les routes, où ils s'en défont à des conditions dérisoires : les bestiaux qu'ils n'auront pas pu vendre à temps aux trafiquants espagnols qui viennent ici s'enrichir de notre misère, seront morts au moment où il faudra songer aux semailles ; il sera impossible de labourer et ce ne sera plus alors une année seulement, mais deux « années terribles » que nous aurons à enregistrer de plus parmi nos années de disette. »

Réflexions de E. Littré, sur sa mort

Messieurs, je me propose de vous envoyer, dans une autre occasion, l'appréciation de quelques Esprits éminents sur la nouvelle série de la Légende des siècles de Victor Hugo.

Hier, jeudi 21 juillet, on a donné lecture, avant la séance spirite, d'un remarquable article de Ch. Fauvety, de la *Revue spirite* du 1^{er} juillet, ayant pour titre : *E. Littré et le positivisme*. Après cette lecture, nous avons obtenu par la table, la communication suivante que je m'empresse de vous envoyer.

« Ma conversion *in extremis* a fait beaucoup de bruit, mais elle ne méritait pas ce fracas. J'étais accablé depuis longtemps par l'âge et la maladie ; mes facultés n'étaient pas en état de résister à la pression de chaque instant exercée sur elles par les chères créatures qui m'entouraient de leur affection sans bornes. Quant à l'abbé Huvelin, il n'a pas à se vanter de ma conversion qui n'a été qu'une satisfaction donnée par ma faiblesse, responsable de ma faute, à l'amour aveugle de ma femme et de ma fille. J'ai cru à tort que cela ne pouvait pas tirer à conséquence. Ma croyance en Dieu ne date que du moment de ma mort. Quant à ma croyance à l'Eglise catholique, elle est encore à naître. J'ai eu tort de nier les droits de la raison à établir la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme.

La méthode rationnelle est, je le reconnais aujourd'hui, aussi sûre dans ses inductions que la méthode expérimentale dans la constatation des faits. La religion de l'humanité a été apportée par le charpentier de Nazareth, après d'autres sans doute, mais avec un éclat que j'ai eu le malheur de méconnaître. Vous êtes dans le vrai. Je vous en félicite. Mais n'oubliez pas que Jésus est bien différent *du pape* ; le premier a proclamé la religion de la conscience, pendant que le second exalte sa propre autorité.

Il ne tient à rien moins qu'à effacer Dieu derrière sa vanité immense. Le catholicisme est le bourreau du christianisme. Jamais, même dans l'affaïssement suprême de mes facultés, je ne me suis converti à cette forme impie et irrationnelle de religion ; adieu. »

Carcassonne, le 22 juillet 1881.

LITTRÉ.

Je vous prie de présenter mes civilités à votre chère famille.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mon amitié sincère,

Votre F. E. C. AZERM, *capitaine en retraite*.

Libres Pensées

XXXII

(Voir la Revue de Juin 1881)

Ce qui est une preuve évidente du caractère éminemment spiri-

tualiste et religieux des peuples de l'antiquité, c'est non-seulement le culte universel des morts, des Mânes et des Esprits, mais, c'est encore le respect qu'ils avaient pour les animaux, et nous n'hésitons pas à dire que cette religion des premiers temps du monde était bien plus une religion d'amour que la nôtre qui a inauguré le règne de l'infailibilité du ciron humain et celui des persécutions dégradantes. C'est la croyances aux Mânes des parents morts et aux Esprits, qui a créé les religions et tous les édifices consacrés au culte, et c'est le respect des morts et de leurs tombes, qui a donné naissance au spiritualisme. En visitant les tombes les survivants pensaient aux absents disparus et élevaient leur âme par la prière, les invocations et les sacrifices. On arriva bientôt à construire des temples, et c'est par imitation des païens, que les chrétiens en vinrent à bâtir des demeures de pierre à Celui qui ne doit avoir qu'un seul temple : notre conscience et l'univers. Si beaux que soient nos temples, si magnifiques que les fassent l'architecture et l'art, ils seront toujours trop étroits pour contenir la plus petite des œuvres de Dieu, aussi devraient-ils n'être pour nous que des écoles religieuses où tout penseur instruit aurait le droit et le devoir de venir parler à ses frères, du Créateur de cette grande Ame de l'univers qu'on ne peut aimer et comprendre qu'en l'étudiant dans ses œuvres. Aujourd'hui les prêtres de Dieu sont les savants.

Dès qu'on n'a plus la croyance en l'âme humaine, la croyance aux Esprits meurt en même temps, et, comme le Laocoon de la fable, l'Humanité se voit bientôt enveloppée par les noirs anneaux du matérialisme. Dès que les Romains et les Grecs commencèrent à dédaigner le culte des Mânes, le spiritualisme fit place au scepticisme, puis à l'indifférence et, finalement, au matérialisme qui est la mort et la pétrification de l'Esprit. Il en est de même de nos jours; le catholicisme avec ses pratiques étroites et son culte sans chaleur a tué le christianisme; la superstition des dogmes a jeté l'eau glaciale à la face humaine et étouffé les généreuses et saintes aspirations de l'âme vers l'infini. Le doute, le scepticisme ont envahi les âmes. Heureusement le spiritisme est là, qui va devenir le nouveau flambeau du globe.

Ce Catholicisme qui s'impose par la force et la persécution, a-t-il, comme il en a la prétention, la supériorité d'admettre seul un Dieu unique tenant dans ses mains les rênes de l'Univers? Non. Mais il a cette infériorité certaine d'avoir affaibli, souvent nié,

l'influence efficace des Esprits, des âmes de nos amis et de nos parents morts. Plotin, l'un des principaux philosophes de l'école d'Alexandrie, nous parle d'une secte grecque, ayant beaucoup de rapports avec les Magnésopathes de nos jours, qu'on appelait les Théurgiens. Ils enseignaient comment on guérissait les maladies du corps et de l'âme, et comment on devait accomplir ses devoirs. Ces Théurgiens étaient éminemment religieux. Plotin nous donne la formule suivante de l'un d'eux qui nous montre quelle était la pureté des sentiments de ces apôtres païens si injustement méprisés de nos catholiques :

« Marchez toujours dans la voie de la Justice. Adorez le seul
« maître de l'Univers ; Il est un, Il est seul existant par Lui-
« même ; tous les êtres lui doivent leur existence, Il agit dans
« eux et par eux. Il voit tout et n'a jamais été vu par des yeux
« mortels. »

Ces Théurgiens étaient des espèces de Mages qui, tout en admettant un Créateur unique et tout-puissant, croyaient à des dieux secondaires, à des génies bienfaisants pouvant produire dans la nature des effets supérieurs aux forces de l'homme.

Si nous cherchons à réhabiliter nos pères des vieux temps passés que s'est complu avec tant de haine à ravalier et calomnier le Catholicisme, nous ne voulons pas évidemment parler de ceux-là qui ont abaissé au niveau de leurs passions le haut culte de la Divinité, ou qui en ont fait un objet de négoce et de domination, mais, seulement de ceux qui, dans l'étude et la méditation cherchaient comme Manou, Sakya-Mouny, Zoroastre, Pythagore, Moïse, Jésus, et tant d'autres, à deviner les véritables lois de l'univers pour les répandre en principes de sagesse et d'amour sur leurs semblables.

Si nous croyons au rôle des Esprits supérieurs dans les destinées des mondes, nous croyons aussi aux Messies incarnés, les premiers aidant les seconds, et l'ensemble des uns et des autres formant *la Révélation régulière et progressive* qui dirige et qui conduit les Humanités planétaires. Ceux qui nient, avec l'assurance qui est le propre de l'ignorance et de l'enfance, la mission des Messies, et qui se croient seuls en possession des lumières du bon sens et de la raison, ne connaissent pas même cependant les premiers éléments des voies et moyens du plan divin écrits dans l'homme physique et moral et dans la nature entière en lettres hiéroglyphiques que notre pauvre intelligence, à peine sortie de

ses langes, ne nous permet pas encore de déchiffrer. L'histoire de notre planète nous montre bien pourtant des Messies spéciaux pour chaque grande phase de la vie de notre Humanité. Et ceux qui sont intolérants, qui veulent dominer en imposant leurs croyances, sont les pires ennemis des hommes, car ils entravent l'humanité dans sa marche.

La conception qu'on peut avoir de Dieu et de la Création dépend évidemment du degré d'avancement de chaque être, et tel qui a déjà vécu plusieurs existences humaines, qui a beaucoup travaillé et beaucoup médité, verra cette conception dans chaque atôme et dans les lois admirables qui règlent l'harmonie des cieux, quand tel autre encore, dans l'enfance de ses transformations humaines, rendra grâce à Dieu pour les bonheurs qu'il trouve dans les satisfactions grossières de la vie matérielle; l'un verra le bonheur dans l'étude et les plaisirs de l'intelligence qui élèvent l'âme et la perfectionnent, et l'autre dans le matérialisme qui lui coupe les ailes. Comme tout ici-bas, le bonheur est relatif. Pour que dans la création un être soit placé plus avantageusement qu'un autre, il faut qu'il l'ait mérité, car Dieu donne à *chacun suivant ses œuvres*. D'ailleurs, il faut absolument admettre que l'Humanité a ses élus, que la vertu, l'esprit de sacrifice, la bonté, le courage, le génie, le travail signalent pour lui servir d'exemple et marcher à sa tête; mais ceux-là ne soutiennent pas leurs opinions par des bourreaux, ils ne s'imposent que par le respect et la confiance qu'inspirent leurs actes qui sont toujours pleins d'indulgence, de dévouement et d'amour.

Que ceux qui cherchent une base à leurs principes et un but à leur destinée mettent au fond de leur âme la confiance et la foi; qu'ils sachent bien qu'ils ont toujours été et qu'ils seront toujours. Rien n'est plus logique plus rationnel, et plus religieux que cette Genèse de l'éternité et de l'infini, qui fait partir l'être de l'infinitésimal pour le conduire à l'état d'Esprit omniscient servant d'intermédiaire et de collaborateur à Dieu dans ses œuvres. Aucune foi ne peut donner plus d'espérance ni plus de courage au travail et au combat, puisque nous ne sommes en réalité qu'une *Volonté* douée de son libre arbitre et tenant dans ses mains toutes ses destinées. Quant à la mort, elle devient alors, pour ceux dont l'existence a été honorable et digne, le moment béni, la transfiguration qui fait entrer l'âme dans une vie supé-

rieure; c'est la mère bienfaisante, *alma parens*, qui nous endort sur son sein pour nous donner une vie nouvelle.

(A suivre).

RÉNÉ CAILLÉ

Voyage d'un Spirite dans le midi de la France (Suite).

Nos lecteurs ont dû comprendre, que le plus difficile, en une tournée de conférences, c'est de trouver des salles où l'on puisse réunir ses F. E. C. et leurs amis; la ligue de l'enseignement, si solidement établie, éprouve elle-même cette difficulté pour ses conférenciers.

Il y a bien des salles de théâtre, mais il faut payer très-cher leur location, leur éclairage et leur service, et nous ne sommes pas assez fortunés pour nous offrir ce luxe; il viendra cependant ce jour, où le spiritisme moins systématiquement décrié, attirera la foule; chacun voulant entendre des orateurs développer tout ce que notre doctrine contient pour le progrès de nos sociétés modernes, payera sa place afin d'aider à couvrir la dépense exigée par les voyages et les locations.

En attendant, les spirites d'un arrondissement feront bien de se grouper intimement, pour arriver à ce résultat: L'achat d'un vaste lieu de réunion pour être chez soi et recevoir ses F. E. C., les conférenciers visiteurs à certaines époques de l'année bien déterminées, se réunir pour mieux s'entendre sur la direction générale, sur l'impulsion à donner à la propagande: ce sont là des considérations de premier ordre qui méritent toute l'attention des véritables amis de notre Cause.

En quittant Béziers, cette ville si hospitalière, nous fûmes à Cette, où nous nous embarquâmes pour Mèze; nous savions que M. Bouillac, notre bon ami, actionnaire de notre Société, était absent et prenait les eaux en Suisse, mais nous voulions serrer la main à nos F. E. C. de Mèze; au retour et en débarquant à Cette, à une heure de l'après-midi, un orage épouvantable, avec pluie diluviennne, nous força à ne pas sortir; nous étions privés du plaisir de serrer la main à trois ou quatre personnes de la ville.

Le même soir, nous étions à Montpellier où nous fûmes reçus à la gare, par M. François Vallès, inspecteur général honoraire des ponts-et-chaussées, président honoraire de la Société scientifique d'études Psychologiques, qui avait bien voulu venir de Cros (Gard), et par M. Bimar, spirite convaincu, toujours aimable et empressé pour ses F. E. C.

Ces messieurs nous firent les honneurs de la ville de Montpellier; vraiment, il fallait pour cela un véritable courage, car la pluie ne cessait de tomber; cette belle ville est malheureusement partagée en deux camps, protestants et catholiques, qui se font une guerre acharnée; l'ancienne lutte religieuse qui désola jadis ce pays s'y continue, non à coup d'estoc et de taille, mais par les influences occultes, par la calomnie, par toutes les armes que l'esprit de secte trouve si aisément; il y faut être protestant ou catholique, ou quitter la ville.

Nous avons eu une réunion chez M. Bimar, dont la bonne, catholique fervente, nous considérant comme des fils de Belzébuth, se refusa à nous aider en quoi que ce soit; néanmoins notre soirée nous offrit de l'intérêt, et nous nous séparâmes en souhaitant aux spirites qui avaient assisté à notre séance, d'augmenter leur nombre. C'est une ville réfractaire au premier chef, nous dirent MM. François Vallès et Bimar que l'expérience a éclairés. M. Vallès a une santé parfaite, notre bonheur a été grand de le voir dispos et rajeuni.

De Montpellier nous revînmes sur nos pas, nous arrêtant à Toulouse, pour serrer la main à M. et Mme Magat; à Montauban, pour saluer l'inspecteur des Télégraphes, à Valence d'Agen, chez M. Ducom et sa famille, à Agen où nous étions attendus par M. G. Thomas, enfin à Marmande où nous fûmes bien fraternellement accueillis par M. et Mme Boy qui nous offraient l'hospitalité. Nous connaissions M. Boy, ancien élève du bien regretté M. Dombre, et Mme Boy, spirite fervente, femme de bien, qui est une parisienne gracieuse et bonne.

Madame Boy est médium guérisseur; c'est avec bonheur qu'elle reçoit les affligés, les abandonnés, pour les guérir gratuitement; M. et Mme Boy ont une fortune qui leur permet de faire le bien, en gens de cœur et en vrais spirites. M. Boy est aussi médium guérisseur.

Les spirites des environs sont venus; nous avons longuement causé et discuté sur la doctrine qui nous est chère; nous avons eu aussi, deux séances pendant nos deux journées de séjour, séances fructueuses, qui ont laissé un bon souvenir dans l'esprit de tous les assistants.

Grâce à M. et à Mme Boy, il y a à Marmande et aux environs, un noyau très sérieux de bons et fidèles spirites; nous avons promis de revenir dans cette cité, et en prévenant nos amis huit

jours à l'avance, nous aurons une ou deux conférences où les non spirites seront admis, soit au théâtre, soit dans un local choisi *ad hoc*.

Nous avons été voir la vénérable Mme Vve Dombre, qui, malgré son grand âge, a conservé toutes ses facultés; il est vrai que cette sœur, très courageuse, travaille presque constamment à son jardin qui est très grand et admirablement entretenu.

Comme M. Dombre, excellent fabuliste spirite, et guérisseur, Mme Dombre est restée médium; elle nous a fait le récit de ses expériences si intéressantes; l'Esprit de son mari lui fait très souvent des apports annoncés à l'avance ou spontanés.

En passant par Cadillac, nous arrivâmes chez M. J. Guérin qui nous avait envoyé sa voiture à la gare de Cérons; nous désirions depuis longtemps serrer la main à notre F. E. C., promoteur de si belles et de si bonnes choses; nous fûmes heureux de l'embrasser, de présenter nos respects à sa mère, Mme Guérin, octogénaire digne et vénérable, spirite dévouée comme son fils à la propagation des vérités nouvelles.

C'est une maison qui est à vous lorsque vous y êtes reçu, on ne peut dire plus à ce sujet; M. Guérin a fait construire chez lui une vaste salle qui peut contenir 150 personnes; chaque Dimanche tous les spirites des environs s'y réunissent.

Ce groupe a des médiums à incarnations, des médiums écrivains et typtologues, des médiums orateurs très remarquables; M. J. Guérin est lui-même un sujet à incorporation de 1^{er} ordre, un sensitif comme il y en a peu; il parle avec l'inspiration que nous avons remarquée chez Mme Magat, à Toulouse.

Les esprits souffrants et obsesseurs sont forcés de se rendre à l'appel des assistants; avec M. Dubosc, conseiller général de la Gironde, homme de mérite universellement respecté, nous avons discuté le dire de certains désincarnés fort instruits, qui s'étaient emparés des organes matériels de M. Guérin; la lutte fut émouvante et du plus haut intérêt. Chacun apporte à ces séances le plus vif désir de savoir, de juger, de progresser; il y a homogénéité dans les fluides, union de tous les incarnés pour amener à bien les désincarnés; de là, des scènes comme il s'en produit souvent, aux soirées de notre excellent médium à incarnations Mme Babelin.

Nulle part, je n'ai vu comme résultats apparents sur les Esprits obsesseurs, ce que donnent les dimanches de M. J. Guérin; il

y a toujours soixante-dix à cent spirites, et, si des ordres mal compris n'eussent entravé l'appel fait aux spirites des environs, il est probable que la salle n'eût pu tous les contenir. A tous l'accolade fraternelle.

Nous avons fait une conférence à nos F. E. C.; ils en ont été satisfaits et regrettaient l'absence de ceux qui n'avaient pu être prévenus. Lorsqu'on parle à des amis, avec lesquels il y a communion de pensées, tout vient d'abondance, on est aidé par les invisibles.

M. Guérin a fait dans la revue de juillet, le récit d'une séance du médium Honorine; je n'ai pas à le rappeler.

Nous avons, avec regret, quitté Villenave-de-Rions; nous allions à Bordeaux, avec M. J. Guérin qui voulait louer une salle pour y recevoir des conférenciers. Le ciel inclément nous jetait de l'eau sans un moment de répit.

Pendant deux jours, avec ce mauvais temps, nous avons cherché cette salle; des hommes d'affaires spéciaux nous conduisaient, mais elles étaient, trop loin, ou ne remplissaient pas notre but; nous visitâmes alors des terrains à vendre, M. Guérin pensant pouvoir faire construire dans un lieu central, une salle où pourraient se réunir de quinze cents à deux mille personnes; deux chambres à coucher, meublées, serviraient aux conférenciers voyageurs. Nous désirons ardemment que ce projet s'effectue, que ce soit une salle toute bâtie, ou une salle à bâtir sur un terrain propice à cet effet. Nous nous séparâmes à regret de notre bienveillant ami, M. J. Guérin.

Avant de quitter Bordeaux, nous avons vu quelques-uns de nos amis spirites chez Mme Krell, médium bien connu, dont les communications sont, en partie, contenues dans un volume édité par M. Coméra, et intitulé *Les rayonnements de la vie spirituelle*.

Nous avons regretté, bien vivement, de n'avoir pu serrer la main à une grande quantité de spirites, disséminés dans Bordeaux, et sans cohésion aucune, qu'il eût fallu réunir sous une direction libérale, prudente, qui puisse fondre toutes les dissidences; ce n'était pas l'œuvre de quelques heures, il nous eût fallu quelques jours. Néanmoins nous avons pu causer avec Mme Collignon et un docteur, notre F. E. C.

Parti pour huit jours, nous avons dû rester un mois, et nous eussions eu besoin de deux mois au moins; cette campagne sera renouvelée, lorsque nous aurons préparé les travaux de la Société

de manière, à ce que rien ne puisse souffrir pendant notre absence. Ce que nous savons bien, c'est que partout il y a des spirites, et que dans chaque centre il faudrait des personnes qui aient la ferme volonté de relier ce qui n'est qu'épars et semble désuni.

En septembre, époque pendant laquelle les chaleurs torrides auront disparu, nos conférenciers feront le bon travail; déjà M. Martin part chaque dimanche de Bruxelles pour aller faire des conférences dans le bassin de Charleroi, avec un grand et légitime succès; nous espérons bien que nos autres F. E. C. si dévoués, obtiendront le même résultat partout où ils se présenteront.

En septembre, Mme Olympe Audouard, qui s'est gracieusement mise à notre disposition, et Mme Rosen qui a la parole si facile, si juste, si abondante, iront à Rouen parler aux spirites et à ceux qui ne le sont pas; leur présence fera un grand bien à la cause, nous l'espérons.

M. Denis, de Tours, commencera aussi sa campagne dans le Nord de la France; notre frère a l'accent persuasif et convaincu, il dit très-bien et juste, il instruira et intéressera.

Nous devons aussi aller à Liège, où règnent des dissidences que des correspondances ne peuvent atténuer; en causant verbalement, bien des divisions disparaîtront, la devise belge n'est-elle pas : L'union fait la force. Ostende, Bruxelles, Charleroi, recevront notre visite, car il s'y trouve des forces que l'on ne peut oublier, qui ont leur action féconde, utile, avec lesquelles nous devons être en rapports constants.

P.-G. LEYMARIE.

Dégagement matériel de Maugis

Les paroles suivantes ont été prononcées sur sa tombe :

C'est avec un sentiment de respect mêlé d'estime, et surtout d'admiration, que nous venons nous incliner devant le cercueil du prolétaire Maugis.

Tous ceux qui l'ont connu, sans distinction d'opinions et de croyances, feront comme nous, car le nom de Maugis est synonyme de probité, courage, dévouement, travail.

Au travail, Maugis a consacré non-seulement tous les jours de sa vie, mais aussi une notable partie de ses nuits. Le germe de la maladie qui l'emporte aujourd'hui vient de là.

Oui, mes amis, telle est la vérité : Chargé d'une nombreuse famille, Maugis, seul avec son petit salaire, prit tellement à cœur ce terrible problème du pauvre, Vivre!... qu'il en est mort.

Mon Dieu, pourquoi l'as-tu rappelé si tôt? Que n'as-tu retardé son départ de quelques années?? Ses petits derniers-nés furent devenus plus grands, et moins profonde eut été leur détresse...

N'accusons point le ciel; n'oublions pas que le corps est un outil confié à l'Esprit pour accomplir ici-bas son travail humain. Or, emporté par son énergie, Maugis, à l'acharnement de la besogne, a vu tout à coup son outil surmené se briser dans ses mains. Voici pourquoi, bien à contre cœur, hélas! notre ami s'est trouvé forcé d'abandonner sitôt le chantier terrestre.

Certes, c'est un malheur, et pourtant il ne faut pas trop se désoler. Noires douleurs, amers désespoirs, sont le lot de tous ceux qui renient la vie future. Mais vous, ses parents, nous ses amis et ses frères en croyance, au-dessus du cadavre qui gît à nos pieds, usé, cassé par la lutte, nous apercevons toujours belle, toujours forte et toujours jeune, l'âme de Maugis. Cette âme emportée par les Esprits vers le Ciel, va trouver la plus belle récompense que puisse rêver un prolétaire : Paix, repos, études au sein de la lumière.

Maugis! Maugis! Malgré la mort qui t'enlève à ta famille, tu seras souvent près d'elle. Céleste émissaire du Très-Haut, à ses maux tu viendras chaque jour apporter un peu de soulagement. Ne faut-il pas consoler ta femme et raffermir son cœur brisé? Toi parti, rien ne l'attache plus à la terre, et pourtant elle doit vivre, tu laisses des petits enfants.

Et ton fils aîné à qui désormais incombe le devoir de te remplacer sur la terre, ne faut-il pas, pour qu'il se sente à la hauteur de sa tâche, souffler dans sa jeune âme un peu de ton courage et de ta virile énergie? Esprit Maugis! Tu feras tout cela... tes pauvres petits derniers nés seront comme autrefois, toujours bien vêtus; les angoisses de la faim, les humiliations de l'aumône leur seront épargnées, puisque grâce à leur aîné, ils seront nourris avec le pain sacré et mille fois béni du travail.

CANOT.

A Chênée, Belgique est décédé M. Pernaud Biazot, âgé de 24 ans. Notre désincarné était d'une famille dévouée au spiritisme, lui-même était un adepte de notre cause.

Ses parents ont mis en tête de la lettre de faire part : Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face, à tous les âges de l'humanité. Hors la charité point de salut. M. Jean-Baptiste Biazot et son épouse Elisabeth Raeskin, leur

filles Bertha, supporteront cette grande peine en spirites courageux et convaincus.

M^{me} Dubois nous annonce la mort corporelle de M. Claude Armand Lefraise, ancien notaire à Angoulême ; il voyait ses forces diminuer tout en ayant les apparences de la santé, et pria M^{me} Dubois de nous avertir lorsque son Esprit aurait quitté son enveloppe charnelle ; spirite convaincu, il ne craignait pas la mort qu'il attendait comme une délivrance.

En 1864-1865, il a publié à Bordeaux un journal spirite intitulé le *Sauveur des peuples*, trois années remplies de bonnes et touchantes choses, très instructives, que tous les spirites devraient posséder.

M. A. Lefraise était membre honoraire de la Société, nous avons tous pour lui, le doux, le bon et fraternel souvenir ; nous l'évoquerons à la reprise de nos séances.

Merci à notre digne sœur M^{me} Dubois.

M. Davin nous annonce la mort corporelle de M. Staat, un de nos frères d'Oran.

Nous recevons aussi une dépêche de M. Morisse de Rouen qui nous apprend la perte douloureuse qu'il vient de faire en la personne de sa femme, M^{me} Morisse. Nous donnerons plus de détails dans notre prochaine revue.

Société spirite, Union et Concorde, à Pironchamp

Je dois vous faire connaître que la Société spirite, *La Fraternité*, de Pironchamp (*Belgique*), ne compte plus que quelques membres ; la grande majorité, y compris les meilleurs médiums, ont formé une autre Société dont je suis le Secrétaire, et qui a pour titre : *Union et Concorde*. Nos séances marchent bien. Nous avons des instructions morales d'Esprits avancés.

A chaque séance, un ou deux de ces Esprits, s'incarnent dans le corps d'un médium, et nous parlent pendant trente à trente-cinq minutes, quelquefois plus ; leurs belles paroles, si morales et si dignes, implantent l'amour du spiritisme dans nos cœurs. L'Esprit qui dit être saint Augustin, a fait des conférences publiques dans de grandes salles bondées de monde. Chacune d'elles ont fait du bruit, et obtenu de grands et légitimes succès.

Les médiums, chez nous, sont nombreux, principalement les somnambules à incarnation ; l'Esprit du bon docteur Demeure, si

dévoué pour nos malades, a créé pour les membres de *l'Union et Concorde*, la *Société Magnétique spirite*, qui tient ses séances une fois par mois; c'est, en quelque sorte, une école dont il est le directeur, car il nous a promis douze leçons de magnétisme, une leçon à chaque séance. La première a eu lieu le 12 juin 1881, il a traité des causes et des effets du magnétisme spirituel; de bons Esprits sont avec nous, nous serions ingrats de nous plaindre. Veuillez nous citer, dans votre prochain numéro, je vous prie, et ayez l'obligeance de nous envoyer des exemplaires. — Nous nous abonnerons à votre estimable *Revue*, à partir du 1 Janvier prochain.

Notre Société compte à peu près cent membres; accolade fraternelle aux spirites de France. TIRÉ DANIEL.

A nos F. E. C. de Pironchamp, nous souhaitons le succès qu'ils méritent; surtout, que l'union, la charité selon le spiritisme, l'amour qui engendre la solidarité, soient la règle commune, librement consentie, et ils seront bien assistés; leurs travaux progresseront dans le sens du bien, de l'étude et de l'instruction pour tous.

Nous leur adressons nos vœux et nous leur promettons de leur faire bientôt une visite.

Notes

Madame Amalia Domingo y Soler, dont le talent d'écrivain est bien connu dans le monde des spirites Espagnols et Français, vient de recevoir des groupes spirites de *La Buena Nueva* et de *La Caridad*, une médaille d'argent artistement travaillée, renfermée dans un écrin de velours grenat, portant les trois initiales en argent, A. D. S. Nous félicitons Madame Amalia Domingo y Soler, et lui offrons, comme témoignage d'admiration pour son talent d'écrivain, et son zèle infatigable pour notre cause, nos sympathies les plus vives, les plus fraternelles.

Nous lisons dans la *Revista de Estudios Psicologicos* de Barcelone que le gouvernement Espagnol vient de refuser aux spirites de la Havane, l'autorisation d'établir une Société spirite dans cette ville. Nous avons lieu, dit la *Revista*, d'être surpris de ce refus; le droit d'association existe partout, en se conformant à la loi; si à la Havane on ne l'admet pas, nous voudrions connaître les raisons qui motivent ce refus.

Cet acte arbitraire laisse supposer que les influences ultra-

montaines qui dominaient avant le ministère Sagasta, se font encore sentir et entravent tout progrès, toute liberté.

Avant peu cessera cette intervention occulte, exercée sur toutes les branches de notre administration coloniale.

La Société Spirite, l'UNION FRATERNELLE, de Mont-Saint-Guibert, Belgique, reçoit les malades gratuitement tous les dimanches, de 8 à 11 heures du matin.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Hubert Bouffloux et Crignier, sur la place, à Mont-Saint-Guibert.

Le journal, *Gayant et sa famille*, qui est fort répandu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, inscrit chaque mois le sommaire des cahiers de la *Revue spirite*. Nous remercions le F. E. C. qui a pris l'initiative de cette insertion, exemple qui devrait être suivi partout.

Au moment de mettre sous presse nous recevons de M. Crignier et Frenztz, de Bruxelles, deux articles fort intéressants au sujet des résultats remarquables obtenus dans les groupes belges, par M. Lacroix, un de nos frères, médium d'Amérique. La *Revue* étant composée, nous les publierons dans le prochain numéro.

Bibliographie

Le Bien et la loi morale — Ethique et Téléologie — 1 vol. in.-18, Paris, Guillaumin et Compagnie, prix 3 fr. 50 cent.

Voici un livre qui servira à démontrer une fois de plus l'égalité intellectuelle de l'homme et de la femme. C'est l'œuvre d'une femme fort au courant de la science, et cette femme — son livre le prouve — est un penseur original. Nous en parlerons longuement dans le prochain numéro.

Tunis et l'Ile de Sardaigne (Souvenirs de voyage) par Léon Denis, secrétaire du cercle Tourangeau de la ligue de l'Enseignement. Tours, 1881.

Cette jolie petite brochure de 50 pages contient, dans un style simple et élégant, des descriptions charmantes sur Tunis et l'Ile de Sardaigne. C'est agréable à lire, instructif et plein d'à-propos, dans ce moment où la côte Tunisienne et les pays qui avoisinent notre France d'Afrique sont à l'ordre du jour.

Jacques Cœur par Mme Eugène Garcin 1 vol. in.-32. de 160 pages faisant partie de la Bibliothèque de la Jeunesse, chez H. S. Martin, directeur, 45, rue des Saints-Pères — Paris. 1881.

Excellent petit livre écrit d'un cœur ému et inspiré par le plus ardent patriotisme. On ne saurait trop le recommander à tous ceux qui se préoccupent de former la jeunesse et de créer des caractères. Des caractères ! C'est ce qui manque à notre pays, et l'exemple de Jacques Cœur est de nature à en faire surgir du sol généreux de la France.

Aussi faut-il remercier Mme Garcin d'avoir parlé de Jacques Cœur comme elle a su parler de Mme Roland et l'engager à continuer la série, en ajoutant bientôt Etienne Marcel à sa collection, destinée à devenir *Le Plutarque de la Jeunesse*.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

Présidents honoraires : M. Bougueret, ancien député. — M. F. Vallès, inspecteur général honoraire des Ponts-et-chaussées. — M. le baron du Potet.

M. René Caillié, ingénieur, *vice-président honoraire*.

Président : M. Ch. Fauvety. — *Vice-présidents* : M. Bonnemère (Eugène) — de Rappard, — Barroux ingénieur, — Docteur Thurman.

Secrétaires : MM. Chaigneau, Ravau, Duplène, De Lasserre.

Membres : MM. Vautier, — G. Cochet, — Barrault Emile, — Bilière Augustin — Eugène Nus, — Collard, — James Smyth.

Mmes Brochard — Leymarie, — Rosen — Joly — Noëgerath — Collin — Brunet.

M. Masson 5 fr. — MM. 0 fr. 25 — M. L. Tosch. 2 fr. 45. — Mme Brochart 5 fr.

M. Couzinet 10 fr. — Groupe de Seignelay, 17 fr. — M. Bataille 5 fr. — Mme S. Kina 5 fr. — M. A. Latour 6 fr.

MEMBRES NOUVEAUX.

Mme de Galovine. — M. Samier.

ERRATA : juillet 1881. Page, 324 : 2^e ligne, au lieu de multiplier, lire : *multipliez*. 7^e ligne, au lieu de témoigner, lire : *témoignez*. 9^e ligne au lieu de manifester, lire : *manifestez*. 10^e ligne, au lieu de agiter, lire : *agitez*.

Ces erreurs du *prote*, sont déplorables, elles déflorent une poésie.

Page 324, dernière ligne, au lieu de audient, lire : *audiunt*.

Page 325. une virgule, après *s'explique*.

Page 325, virgule, après *avez et problème*.

Page 325, virgule, après *l'Être*.

Le manuscrit de M. de Sainte-Marie très correct, ne laissait pas douter que l'on pût faire ces fautes grossières; on a corrigé deux fois et ces erreurs ont été refaites. Nous le répétons, c'est déplorable.

A l'article, *Dieu devant le Sénat*, de M. Ch. Fauvety, Revue du mois d'août 1881, à la page 355, au lieu de « à tous les petits, » lire *a tous ces petits*.

Page 355, ligne 13, lire : *pour les aider à s'élever*.

Page 357, ligne 17, lire : *Dans tout ce qui est*.

Page 358, ligne 29, lire : *et s'il appartient*.

Page 359, ligne 25, lire : *mais il y a bien loin des recommandations faitrs par Jésus*.

Ce sont là des erreurs très regrettables.

SOUSCRIPTIONS AUX ŒUVRES SPIRITES

M. Masson 5 francs. — M. M. 0 fr. 25. — M. L. Toschi 2 fr. 45. — Mme Brochart 5 francs.

SOUSCRIPTIONS AUX CONFÉRENCES

M. Couzinet 10 fr. — Groupe de Seignelay 17 fr. — M. Bataille 5 fr. — Mme S. Rina 5 fr. — M. A. Latour 6 fr.

MEMBRES NOUVEAUX

Mme de Golovine. — M. Samier.

Le Gérant : H. JOLY.

Paris, typ. de M. Décembre, 326, rue de Vaugirard.